IIe Plan d'Action à l'Étranger de **Navarre**
Nafarroa kanpo ekintzaren plana
2025 - 2028



Gobierno de Navarra
Departamento de Memoria y Convivencia, Acción Exterior y Euskera

Nafarroako Gobernua
Memoria eta Bizikidetzako, Kanpo Ekintzako eta Euskarako Departamentua

Dirección General de Acción Exterior
Kanpo Ekintzaren Zuzendaritza Nagusia

01. CONTEXTE

Le 27 juillet 2016, le gouvernement a adopté, pour la première fois et avec la participation du Comité d'action de la délégation du gouvernement de Navarre à Bruxelles, le Plan d'action européen, qui a permis de mesurer et de quantifier les actions menées par la délégation du gouvernement de Navarre à Bruxelles.

En 2017, le gouvernement de Navarre a acquis à Bruxelles un siège pour la Navarre, à proximité des principales institutions européennes : Commission européenne, Parlement européen et Comité européen des régions, et il s'est intégré dans l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine-Euskadi-Navarre, l'un des 68 GECT (Groupements européens de coopération territoriale) soumis au règlement (CE) nº 1082/2006 du Parlement européen et du Conseil, dont l'objectif principal est de développer la coopération transfrontalière dans une perspective européenne. Cette institution vient s'ajouter à un autre espace de coopération transfrontalière auquel la Navarre a toujours participé : la Communauté de Travail des Pyrénées (CTP), autorité de gestion du programme européen POCTEFA.



Le 27 mars 2019, le gouvernement de Navarre a approuvé la stratégie NEXT pour les citoyens navarrais à l'étranger dans le but de renforcer les liens avec les personnes résidant en dehors de la Communauté forale, de favoriser leur retour, de créer des réseaux de travail et d'éviter la fuite des talents, ainsi que de promouvoir la Navarre à l'étranger.

La législature 2019-2023 a apporté une nouvelle structure gouvernementale avec la création de la Direction générale de l'Action à l'étranger, qui a vu le jour dans le but de coordonner, d'harmoniser et de professionnaliser l'activité à l'étranger du gouvernement de Navarre, regroupant ainsi différentes unités jusqu'alors réparties dans d'autres départements et rattachant la délégation de Bruxelles à celle-ci.

S'ajoutent alors les compétences en matière de coopération transfrontalière et de diaspora, en plus de celles dont elle disposait déjà en matière de représentation auprès des institutions européen.nes. Le décret régional 7/2021 du 3 février, modifiant le décret régional 271/2019 du 30 octobre, établit la structure organisationnelle et attribue les compétences en matière de planification, de coordination et de promotion de l'action à l'étranger de la Navarre, de direction de la délégation de Bruxelles, de coordination des relations avec les institutions européennes et de développement du Plan d'Action à l'Étranger du gouvernement de Navarre.

Le premier Plan d'Action à l'Étranger PAEX 2021-2024 a été approuvé par le gouvernement de Navarre le 18 novembre 2021 et a obtenu le soutien du Parlement de Navarre en janvier 2022.

Ce Plan d'Action à l'Étranger 2021-2024 a défini trois axes de travail : la Navarre en Europe, la Navarre transfrontalière et la Navarre dans le monde.

TABLE DES MATIÈRES

1 Contexte

2 Évaluation Ier Plan d'Action à l'Étranger 2021-2024

3 Contexte extérieur

4 Objectifs du plan

5 Axes stratégiques, lignes d'action et mesures

6 Gouvernance et suivi

7 Indicateurs

8 Budget

02. ÉVALUATION Ier PLAN D'ACTION À L'ÉTRANGER 2021-2024

Le plan a servi de feuille de route pour orienter les politiques du Service des relations avec les citoyens du gouvernement de Navarre par l'intermédiaire de la Direction générale de l'Action à l'étranger, à un moment qui coïncidait également avec le début d'une nouvelle période de programmation de l'Union européenne dans le cadre financier pluriannuel 2021-2027, période riche en opportunités pour la Navarre. Au cours de cette période, de nombreux progrès ont été réalisés dans les trois axes définis.



1 NAVARRE EN EUROPE
NAFARROA EUROPAN

2 NAVARRE TRANSFRONTALIÈRE
MUGAZGAINDIKO NAFARROA

3 NAVARRE DANS LE MONDE
NAFARROA MUNDUAN

AXE 1 - NAVARRE EN EUROPE
NAFARROA EUROPAN

Le rôle de la Navarre à Bruxelles et en Europe s'est considérablement accru ces dernières années, tant sur le plan qualitatif que quantitatif. Ainsi, grâce à la délégation du gouvernement de Navarre à Bruxelles, 41 séminaires de diffusion et de divulgation des politiques européennes ont été organisés, suscitant l'intérêt de 2 563 personnes. La capitale belge a reçu 67 visites d'agents et d'entreprises navarraises et les autres départements ont été aidés dans la coordination des semestres européens consacrés à l'agriculture, aux jeux, à l'emploi et aux politiques sociales ou de la santé, avec la participation de la présidente et des conseillers à leurs réunions avec les institutions européennes et leurs commissaires.

41 séminaires	2 563 personnes	67 visites d'agents	Agriculture, jeux, emploi et santé

Au cours du premier semestre 2021, la Navarre a assuré la coordination du CORE, le groupe de travail chargé de l'échange d'informations entre le REPER et les différentes délégations des communautés autonomes à Bruxelles. Au cours de cette période, la Navarre a organisé 14 réunions de haut niveau entre le personnel du REPER et celui des bureaux de Bruxelles, avec des membres de la Commission européenne, du Parlement européen et du Comité européen des régions.



De même, du 3 juin au 31 juillet 2023, la Navarre a représenté toutes les communautés autonomes au sein du comité du programme-cadre pour la recherche et l'innovation 2021-2027 « Horizon Europe ».

La participation de la Navarre au Comité européen des régions a également augmenté de manière notable, en assistant non seulement aux plénières, mais aussi aux commissions de travail ECON et SEDEC. Au cours de la période 2021-2024, la Navarre a

participé activement à 15 plénières du Comité européen des régions, 24 réunions des commissions ECON (politique économique), SEDEC (politique sociale, éducation, emploi, R&D&I et culture) et CORAI (automobile).



Conférence annuelle de l'Alliance des régions européennes avec l'industrie automobile. - Photo : Gouvernement de Navarre

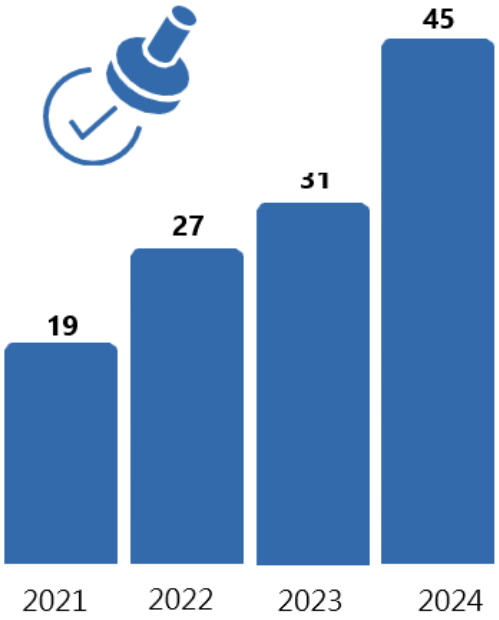
Grâce à cet intense travail de lobbying à Bruxelles, plus précisément au sein de l'intergroupe sur l'avenir de l'automobile, de novembre 2023 à novembre 2024, la Navarre a été désignée coordinatrice européenne de l'Alliance des régions automobiles (36 régions) et occupe la présidence européenne de ce groupe de régions à forte composante industrielle automobile. Elle participe au plus haut niveau à plus de 14 réunions de travail et de représentation institutionnelle auprès de la Commission européenne, du Comité européen des régions et d'autres régions d'intérêt.

En février 2021, le Bureau des projets européens a été créé au sein de la Direction générale de l'Action à l'Étranger du département des Relations citoyennes. Il s'agit d'une structure organique au sein du gouvernement qui fait office de « consultant interne » de l'administration afin d'aider à obtenir les fonds concurrentiels du cadre financier pluriannuel 2021-2027.



AXE 1 - NAVARRE EN EUROPE
NAFARROA EUROPAN

Depuis sa création et grâce à un travail minutieux d'analyse et d'alignement des politiques départementales sur les politiques européennes, avec l'élaboration d'une carte des opportunités de financement pour chaque direction générale, année après année, la culture de la participation à des projets UE s'est imposée dans l'administration de la Communauté forale de Navarre entre ses différents départements. Ainsi, le nombre de projets présentés a doublé pour la période 2021-2024 (19 en 2021 contre 45 en 2024), et un taux d'approbation supérieur à 50 % (approuvés/présentés) a été atteint.



En outre, l'accent a été mis sur la professionnalisation du poste de gestionnaire de projets européens grâce à une convention avec l'Université publique de Navarre pour la création et la mise en œuvre du « Diplôme de spécialiste en promotion et gestion de projets européens ». En outre, un cours a été mis en place à l'intention du personnel employé par l'administration de la Communauté forale, en collaboration avec l'Institut navarrais d'administration publique (INAP), qui, avec d'autres actions coordonnées par le Bureau des projets européens, a permis de former 357 personnes au cours de la période 2021-2024. Une nouvelle ligne d'aides a également été créée pour le recrutement de ce profil professionnel et l'écosystème a été dynamisé grâce à l'organisation de rencontres de réseautage entre professionnels avec plus de 360 participants spécialistes de l'UE. Une convention a également été signée avec ADITECH pour la participation active à des réseaux et partenariats européens de R&D&I.



Outre l'information et la formation, et afin de faciliter la participation des entreprises aux programmes européens de financement du cadre financier pluriannuel 2021-2027, le Bureau des projets européens a convoqué chaque année les aides Europa+Cerca pour la participation à la mission organisée par les réseaux EEN en Navarre, en collaboration avec la délégation du gouvernement de Navarre à Bruxelles. Cette mission entrepreneuriale a compté sur la participation de 32 entités au cours de la période 2021-2024, qui ont ainsi pu établir un agenda de contacts à Bruxelles, mieux connaître les institutions européennes (Commission européenne, Parlement européen, Comité européen des régions) et nouer des relations avec d'autres entreprises et entités internationales.

De même, des efforts ont été déployés pour sensibiliser les citoyens navarrais aux questions européennes depuis la désignation en 2021 par la Commission européenne du Bureau des projets européens comme point d'information EUROPE DIRECT NAVARRE/NAFARROA. Les points d'information EUROPE DIRECT sont des centres d'information qui fournissent des informations générales sur l'UE (sensibilisation, sites Web, publications, engagements auprès des médias locaux) et qui dépendent de la Commission européenne.

Ainsi, une nouvelle ligne d'aide à la diffusion des politiques européennes en Navarre a été créée, la promotion de la participation citoyenne à la Conférence sur l'avenir de l'Europe (2021) a été organisée, la tournée « Parlons de l'Europe » (2022) qui a parcouru les localités de Bera, Pampelune, Tafalla, Lodosa, Altsasu/Alsasua, Tudela, Estella-Lizarra, San Adrián, Peralta/Azkoien, Aurtiz/Burguete et Buñuel avec un camion, et l'organisation pour la première fois en Navarre de la Semaine de l'Europe en Navarre (2022), qui fêtera cette année 2025 sa quatrième édition et qui a rassemblé, avec les entités pro-européennes qui se sont jointes à cette campagne, la participation de près de 1 400 personnes autour du 9 mai, Journée de l'Europe.



AXE 2 - NAVARRE TRANSFRONTALIÈRE
MUGAZGAINDIKO NAFARROA

Une étude financée par la Commission européenne estime que la suppression de 20 % des obstacles juridiques et administratifs existants augmenterait le PIB de 2 % dans les régions transfrontalières et créerait plus d'un million d'emplois.

La Navarre, avec ses 650 000 habitants, ne représente que 1,4 % de la population totale de l'État espagnol et 2,1 % de la superficie territoriale. Cependant, ses 163 km de frontière avec le département des Pyrénées-Atlantiques représentent 25 % de la ligne frontalière entre les deux pays.

Cette frontière physique a toutefois été historiquement surmontée grâce à une intense activité économique, sociale et culturelle transfrontalière dans un territoire qui ne connaît pas de frontières. Nous avons des raisons de voisinage, des raisons culturelles et historiques, des raisons d'efficacité dans la gestion publique et des raisons économiques pour la coopération transfrontalière. De plus, il est prouvé que cette expérience a un effet catalyseur qui incite certains acteurs à se lancer dans des projets de coopération territoriale européenne et internationale de plus grande envergure.

En 2017, le gouvernement de Navarre a rejoint l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine-Euskadi-Navarre, l'un des 68 GECT (Groupements européens de coopération territoriale) soumis au règlement (CE) nº 1082/2006 du Parlement européen et du Conseil, dont l'objectif principal est de développer la coopération transfrontalière dans une perspective européenne. La Navarre a assuré la présidence entre 2018 et 2020 et l'assure actuellement pour la période 2024-2026, après la cérémonie de passation de pouvoir par la Nouvelle-Aquitaine lors de l'Assemblée qui s'est tenue le 4 mars 2024 à Olite/Erriberri.

En novembre 2021, le Plan stratégique eurorégional 2021-2027 a été approuvé. Il s'articule autour de cinq axes stratégiques et ses 68 lignes d'action pour la promotion de la coopération transfrontalière ont été alignées dans le but de permettre aux territoires de mieux se connaître grâce à la coopération territoriale européenne.



Au cours de la période 2021-2024, la Direction générale de l'Action à l'étranger a représenté la Navarre au sein des instances de gouvernance les plus élevées. Au niveau stratégique, au sein de l'Assemblée, dont la représentante suprême en Navarre est la présidente et qui est l'organe suprême de suivi du Plan stratégique eurorégional 2021-2027, elle définit les priorités et les objectifs stratégiques de l'Eurorégion pendant toute la durée du Plan, et approuve chaque année les actions de l'Eurorégion en termes de personnel et de budgets. Au niveau opérationnel, le Comité exécutif, en tant qu'organe de contrôle direct de l'Eurorégion, supervise la mise en œuvre opérationnelle du Plan, évalue les actions, définit et évalue les appels à projets de financement eurorégional (Citoyenneté eurorégionale dotée de 500 000 € par an et Innovation eurorégionale dotée de 400 000 € par an).

Afin de diffuser ces appels à projets et d'autres, comme celui du programme européen Interreg POCTEFA, la Direction générale de l'Action à l'étranger a publié un guide des programmes de coopération transfrontalière disponibles pour la Navarre et a organisé une tournée des opportunités de coopération transfrontalière (2022) sur tout le territoire navarrais, visitant et diffusant les opportunités de financement de la coopération territoriale européenne à Tudela, Bertiz, Sakana, Estella-Lizarra, Olite/Erriberri et Valle de Salazar, avec une évaluation très positive et la participation d'un total de 108 personnes.

Le fait marquant à souligner est sans aucun doute la désignation par le programme POCTEFA de l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine-Euskadi-Navarre comme entité chargée de coordonner et de dynamiser la zone fonctionnelle ouest de ce programme. La zone fonctionnelle ouest comprend les territoires du Pays basque, de la Navarre et du sud de la région Nouvelle-Aquitaine jusqu'à la vallée de Baretous.



Ainsi, en 2023, la stratégie territoriale intégrée a été présentée et en 2024, l'appel d'offres d'une valeur de 14,8 millions d'euros a été lancé, faisant pour la première fois de l'Eurorégion un instrument de décentralisation des fonds européens, une sorte d'« instrument d'innovation » plus territorialisé et répondant à l'objectif politique nº 5 du programme « Une Europe plus proche des citoyens ». Des projets visant à mieux communiquer (axe plurilinguisme), à créer un bassin d'emploi transfrontalier (emploi) ou à améliorer nos connexions (mobilité) structureront notre espace fonctionnel et permettront de rapprocher l'Europe de nos citoyens transfrontaliers.

AXE 2 - NAVARRE TRANSFRONTALIÈRE
MUGAZGAINDIKO NAFARROA

La Navarre a également été très présente au sein de la Communauté de Travail des Pyrénées, organisme gestionnaire du programme POCTEFA, en participant aux comités exécutifs et aux assemblées, auxquels s'ajoute le travail de négociation et d'approbation par la Commission européenne du programme de coopération transfrontalière Interreg VI-A Espagne-France-Andorre 2021-2027, publié dans la résolution du 30 novembre 2022 de la direction générale des fonds européens du BOE du 5 décembre 2022, ainsi que le travail d'élaboration et d'instruction des appels à projets successifs, qui à l'issue de l'approbation du programme, la secrétaire conjointe du CTP a ouvert aux acteurs concernés, et l'obtention de 11 millions d'euros pour 35 projets en Navarre dans le cadre de l'appel à projets 2023.



En novembre 2025, la Navarre assumera la présidence de cet organisme pour une période de deux ans (2025-2027) avec des défis tels que l'évaluation de la stratégie pyrénéenne sur le changement climatique 2018-2024, la résolution des appels à projets du programme Interreg POCTEFA ou l'adaptation des lignes stratégiques au nouveau mandat européen 2024-2029.



Afin de promouvoir la coopération entre les territoires, la Direction générale de l'Action à l'étranger a mis en place une ligne d'aide pour encourager les activités de coopération qui contribuent au développement et au renforcement des relations transfrontalières entre la Communauté forale de Navarre et le département français des Pyrénées-Atlantiques. L'intérêt pour ces aides est croissant, passant de 10 demandes en 2021 à 25 demandes en 2024. Il s'agit en effet de l'un des mécanismes qui ont permis d'améliorer la connaissance entre les acteurs des deux côtés de la frontière et de créer une relation en vue de la présentation ultérieure d'autres types d'aides à la coopération transfrontalière dotées d'un budget plus important et plus complexes, telles que les appels à projets de l'Eurorégion ou le programme Interreg POCTEFA.

En outre, le Forum NAVARREFA a été lancé à l'intention des acteurs navarrais qui développent ou souhaitent développer des projets financés par le Programme Opérationnel de Coopération Territoriale Espagne-France-Andorre (POCTEFA). Il s'agit d'un forum spécifique destiné à la formation des entités bénéficiaires du programme POCTEFA. À ce jour, quatre journées de formation ont été organisées par la DG Action à l'étranger (2022). Premier événement Navarrefa 2021-2027 : avancée du nouveau programme, (2023) Atelier du 1er appel à projets POCTEFA 2021-2027, (2024) Journée Navarrefa, auxquelles ont participé 264 personnes.

En 2020, la convention entre la Navarre et le département des Pyrénées-Atlantiques a été renouvelé pour la période 2020-2024. La Direction générale de l'Action à l'étranger a également continué à organiser et à célébrer, pendant la durée du plan, le Séminaire des deux Navarre , un événement annuel consolidé qui fêtera sa XXe édition en 2025 et qui, pendant la période 2021-2024, a suscité l'intérêt de 237 participants.



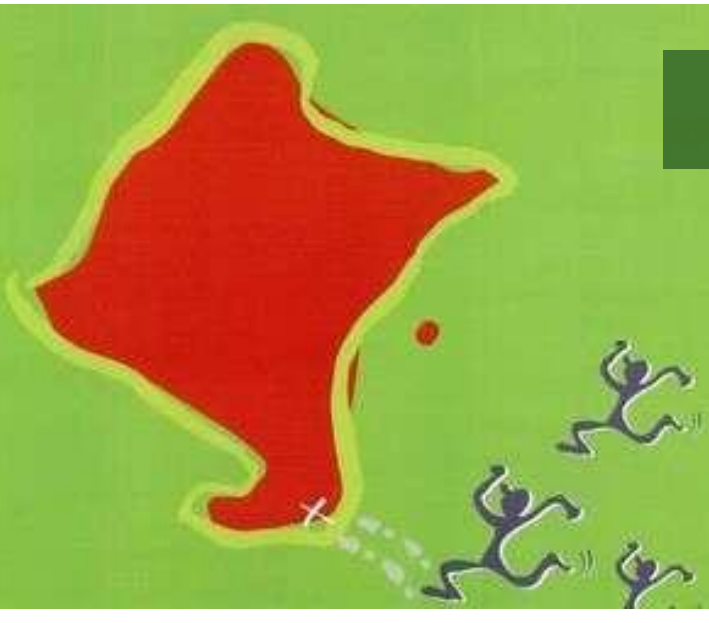
AXE 3 - NAVARRE DANS LE MONDE
NAFARROA MUNDUAN

La plus importante avancée dans ce domaine a été l'adoption en février 2023 par le Parlement de Navarre de la loi régionale 3/2023 du 22 février, relative aux relations avec les citoyens navarrais à l'étranger. Cette loi a pour objectif de renforcer les relations institutionnelles avec les citoyens navarrais à l'étranger et de favoriser, grâce à un soutien juridique approprié, l'aide, l'assistance et la protection de ce groupe, ainsi que de créer la figure de « l'émigrant désireux de revenir », qui accorde les mêmes droits en matière d'accès aux services et prestations publics qu'aux Navarrais et Navarraises qui vivent au sein de notre communauté.

La stratégie d'action de la DG Action à l'étranger pour exercer les compétences attribuées par le DF, à savoir le soutien et la promotion des liens entre la Navarre et la communauté navarraise à l'étranger, ainsi qu'avec les centres navarrais établis dans d'autres régions et pays et avec les maisons régionales qui opèrent en Navarre, se divise en deux types de diaspora : une plus ancienne, liée à différentes périodes clés, notamment entre 1880 et 1930, et entre 1969 et 1973, qui ont marqué l'évolution sociodémographique et économique de la Navarre aux XIX^{e} et XX^{e} siècles.



L'autre correspond à la deuxième décennie du XXI^{e} siècle, avec des profils d'émigrants renouvelés, tant par leur niveau de formation que par leurs motivations, de sorte que l'on peut parler d'un nouveau tournant qui coïncide avec la période de crise financière mondiale de 2008 et s'inscrit dans un modèle de société ouverte où les jeunes ont tendance, de plus en plus souvent, à débuter leur carrière professionnelle par des expériences à l'étranger.



XXXIVe Journée des maisons et foyers navarrais à CORTES

AXE 3 - NAVARRE DANS LE MONDE
NAFARROA MUNDUAN

En 2025, conformément à l'évolution normative de la législation, le Conseil des communautés navarraises à l'étranger a vu le jour. Il s'agit d'un organe consultatif de représentation et de participation qui servira de guide et d'analyse des politiques du gouvernement de Navarre auprès de ses citoyens navarrais à l'étranger.



En outre, le soutien institutionnel et économique aux centres navarrais et basco-navarrais à l'étranger s'est poursuivi, ainsi que la promotion d'actions de collaboration grâce aux aides accordées par la DG Action à l'Étranger, à savoir aides aux maisons en Navarre (35 000 €), les aides aux centres dans d'autres communautés autonomes (55 000 €) et les aides aux centres dans d'autres pays (47 000 €).

En ce qui concerne les événements organisés, une action institutionnelle impulsée par le gouvernement de Navarre a été organisée chaque année, en collaboration avec les centres et les maisons régionales, afin de présenter et de faire découvrir la culture/le folklore navarrais, suivie d'une dégustation de produits régionaux (produits artisanaux). Ainsi, en 2021-2022, Iñaki Perurena a été le protagoniste de « La piedra, una historia de amor » (La pierre, une histoire d'amour), en 2023, « Los Juegos Vascos de Pelota como Patrimonio Cultural Navarro » (Les jeux basques de pelote comme patrimoine culturel navarrais) par Fernando Larumbe et en 2024, Ortzadar a réalisé une démonstration de « El Atlas de las danzas en Navarra » (L'Atlas des danses en Navarre) dans les 12 maisons régionales qui existent dans différentes localités géographiques du pays : Barakaldo, Bilbao, Saragosse, Valladolid, Burgos, Barcelone, Valence, Séville, Madrid, Logroño, Vitoria et Santander.

Une autre mesure mise en œuvre pour renforcer les liens entre la Navarre et sa diaspora est la célébration de la traditionnelle journée « Casas y Hogares Navarros » (Maisons et foyers navarrais), pour laquelle le gouvernement de Navarre alloue une aide financière de 20 000 € à la Fédération des maisons et foyers navarrais. Cette journée, qui fêtera sa 35e édition en 2025, a eu lieu chaque année, à l'exception des années de pandémie (2020, 2021) où la subvention a été affectée à la réalisation du documentaire « Navarra siempre contigo » (La Navarre toujours avec toi), elle a été célébrée chaque année : 2022 - Castejón, 2023 - Lerín, 2024 - Cortes.

De même, pendant la durée du plan, le programme « Écoles d'été » a été mis en place, dans le cadre duquel deux jeunes de chaque centre régional d'Argentine découvrent pendant une semaine les principaux sites géographiques de la Navarre. À la fin de chaque législature, la Navarre participe également au financement et à la représentation de la Navarre, en 2022 lors de la traditionnelle « Rencontre des communautés navarraises » en Argentine, cette fois-ci à Mendoza, financée à hauteur de 20 000 € et qui a réuni plus de 200 Navarrais en Argentine.

1880 et 1930 — 1969 et 1973

En outre, la stratégie NEXT a continué d'être mise en œuvre pour les citoyens navarrais à l'étranger dans le but de renforcer les liens avec les personnes résidant en dehors de la Communauté forale, de favoriser leur retour, de créer des réseaux de travail et de promouvoir la Navarre à l'étranger. Il semble que cette stratégie a eu un effet de type « pluie fine », qui imprègne non seulement les autres départements du gouvernement de Navarre, mais aussi les citoyens en général, en les sensibilisant sur l'importance de valoriser la diaspora navarraise et de lui accorder attention et soins.

En août 2021, la conseillère Ollo a présenté l'initiative NEXT Retorna dans le cadre de l'évolution de la stratégie NEXT qui vise à créer des conditions favorables au retour des citoyens navarrais à l'étranger, telles que la facilitation de l'accès aux services publics auxquels ils n'avaient auparavant pas accès (demande d'emploi en ligne), la création d'un label pour les entreprises engagées dans le retour (groupe d'entreprises NEXT retorna) ou la mise en place d'un service de conseil juridique pour le retour par le Bureau du retour.



En outre, l'image de la Navarre à l'étranger a été promue et projetée, et les liens avec d'autres régions ont été maintenus. Ainsi, en janvier 2024, à l'occasion du 20e anniversaire de la Charte de fraternité, une délégation japonaise s'est rendue dans la Communauté forale et, plus tard dans la même année, une délégation de Navarre a rendu la visite institutionnelle à Yamaguchi.

IIe PLAN D'ACTION À L'ÉTRANGER

Au terme du Ier Plan d'Action à l'Étranger 2021-2024, et après évaluation du degré de réalisation de celui-ci, il convient de le mettre à jour, conformément à l'article 18 e) du décret régional 239/2023 et, par conséquent, d'élaborer le IIe Plan d'Action à l'Étranger, d'une durée de 4 ans (2025-2028), conformément au cadre de compétences qui lui est attribué par le décret régional 239/2023 du 15 novembre établissant la structure organisationnelle du département de Mémoire et cohabitation, de l'action à l'étranger et de la langue basque du gouvernement de Navarre.

De plus, les quatre prochaines années s'inscrivent dans le cadre du nouveau mandat européen de la Commission européenne (2024-2029) et de la Xe législature du Parlement européen (2024-2029), où la Navarre joue également un rôle important de leader dans les structures européennes de coopération transfrontalière en assumant la présidence de l'Eurorégion (NAEN) Nouvelle-Aquitaine-Euskadi-Navarre (2024-2026) et de la Communauté de Travail des Pyrénées (2025-2027). Il s'agit donc d'une législature résolument pro-européenne qui offre un large éventail d'opportunités à la Navarre.

Le IIe Plan d'Action à l'Étranger 2025-2028 a pour mission principale de servir de feuille de route pour l'ensemble des actions du gouvernement de Navarre, en favorisant le positionnement de la Navarre en Europe avec sa propre voix et dans le monde en tant qu'acteur mondial à la recherche d'alliances et de coopération au profit de sa communauté, ainsi que l'exploitation de notre situation géographique transfrontalière comme avantage stratégique.

Le Plan d'Action à l'Étranger reprend les principes énoncés dans la Stratégie européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2020-2025, qui établit les objectifs stratégiques et les actions clés en matière d'égalité entre les sexes, ainsi que le respect de la réglementation nationale en la matière et, de la même manière, de la loi régionale 17/2019 du 4 avril sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

Il s'inscrit également dans le cadre d'autres plans du gouvernement de Navarre, tels que le Plan international de Navarre, le Plan pour la science, la technologie et l'innovation de Navarre, le Plan d'action *Marca Navarra*, la Stratégie forale pour la jeunesse ou la Stratégie durable 2030 de Navarre, pour n'en citer que quelques-uns.

03. CONTEXTE EXTÉRIEUR

Dans un contexte international changeant et incertain, de plus en plus complexe et agité, où la technologie et la rapidité de consommation de l'information constituent les moyens d'amplifier et de canaliser les discours de haine envers la différence, d'intensifier les conflits et de radicaliser les opinions, il est nécessaire de revendiquer la philosophie qui a rendu possible la création de l'Union.

> *La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent.*
>
> *R. Schuman (1950)*



Le monde s’attache à reconfigurer complètement les relations internationales. La présence et la puissance mondiale de plus en plus importantes du continent asiatique, en particulier de la Chine, le retour au pouvoir de l’administration Trump aux États-Unis, l’attitude peu pacifiste de la Russie sur le continent européen, qui revendique à son tour une plus grande présence internationale, ou la reprise du conflit au Moyen-Orient sont quelques-unes des raisons pour lesquelles l’Europe doit rester « unie dans sa diversité » malgré la perte d’États membres importants, comme le Royaume-Uni après le Brexit ou d’autres comme la Hongrie ou la Roumanie, qui font toujours partie du club des démocraties mais tiennent des discours très peu constructifs sur l’Union.



L'UE a établi une série de priorités qui constituent son programme politique et d'action jusqu'en 2029, afin de relever les principaux défis auxquels elle et ses citoyens sont confrontés.

Ces priorités sont le fruit d'un dialogue entre les dirigeants de l'UE, les ministres nationaux, les institutions européennes et les groupes politiques du Parlement européen. En juin 2024, le Conseil européen a défini ses priorités dans l'agenda stratégique de l'UE pour 2024-2029. Cet agenda sert d'inspiration pour les priorités politiques déterminées par la Commission européenne avant le début de chaque mandat de cinq ans.

Dans leur agenda stratégique pour 2024-2029, les dirigeants de l'UE ont identifié trois domaines prioritaires pour orienter le travail des institutions européennes au cours de ces cinq années.



UNE EUROPE LIBRE ET DÉMOCRATIQUE

- Défendre les valeurs européennes au sein de l'UE.
- Être à la hauteur des valeurs de l'UE au niveau mondial.



UNE EUROPE FORTE ET SÛRE

- Garantir une action à l'étranger cohérente et influente.
- Renforcer la sécurité et la défense de l'UE et protéger ses citoyens.
- Se préparer à une Union plus grande et plus forte.
- Adopter une approche globale de la gestion des migrations et des frontières.
- Une Europe prospère et compétitive.



STIMULER LA COMPÉTITIVITÉ DE L'UE

- Réussir les transitions écologique et numérique.
- Promouvoir un environnement favorable à l'innovation et aux entreprises.
- Avancer ensemble.

Le nouveau mandat européen de la Commission européenne (2024-2029), la X^{e} législature du Parlement européen (2024-2029) et le Comité européen des régions (2025-2030) s'accompagnent de la mise en place de nouvelles orientations politiques qui doivent être étudiées et prises en compte afin d'aligner les intérêts de la Navarre sur celles-ci, afin d'obtenir des bénéfices pour notre communauté et ses acteurs.

La Commission a défini sept priorités pour le mandat 2024-2029 de la Commission européenne.

1 UN NOUVEAU PLAN POUR LA PROSPÉRITÉ ET LA COMPÉTITIVITÉ DURABLES EN EUROPE

Faciliter les affaires afin de stimuler la croissance économique, soutenir les industries compétitives de l'UE et créer des emplois de qualité, développer une économie circulaire et résiliente axée sur la recherche et l'innovation et accélérer les investissements, remédier au déficit de compétences et de main-d'œuvre et montrer la voie en matière d'innovation technologique.

---

2 UNE NOUVELLE ÈRE POUR LA DÉFENSE ET LA SÉCURITÉ EUROPÉENNES

Garantir un niveau plus élevé de sécurité et de protection aux citoyens européens en créant une Union européenne de la défense, en faisant face à toutes les menaces, virtuelles et réelles, et en nous préparant à affronter les crises. Renforcer nos frontières communes et gérer les migrations de manière équitable et ferme.

---

3 SOUTENIR LES PERSONNES ET RENFORCER NOS SOCIÉTÉS ET NOTRE MODÈLE SOCIAL

Maintenir et améliorer la qualité de vie dont nous jouissons actuellement en Europe en promouvant la justice sociale dans l'économie moderne, en renforçant la solidarité entre les citoyens, en réunifiant nos sociétés, en soutenant la jeunesse, et en garantissant l'égalité des chances pour toutes et tous.

---

4 PRÉSERVATION DE NOTRE QUALITÉ DE VIE : SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, EAU ET NATURE

Créer un système agricole et alimentaire compétitif et résilient, préserver la biodiversité afin de soutenir nos agriculteurs et de protéger notre alimentation saine. S'adapter et se préparer à un climat en mutation, afin d'être prêts et d'aider les personnes touchées.

5 PROTECTION DE NOTRE DÉMOCRATIE ET DÉFENSE DE NOS VALEURS

Protéger et défendre la démocratie, renforcer la résilience et la préparation sociales, consolider l'État de droit afin de parvenir à une société juste et fonctionnelle, encourager l'engagement et la participation des citoyens afin que leurs idées soient au cœur de l'élaboration des politiques.

---

6 UNE EUROPE MONDIALE : TIRER PARTI DE NOTRE PUISSANCE ET DE NOS PARTENARIATS

Œuvrer à l'élargissement de l'UE afin d'accroître notre influence sur la scène mondiale. Nous concentrer sur notre vaste voisinage afin de promouvoir la paix, les partenariats et la stabilité économique. Mener une nouvelle politique économique extérieure et réformer le système international afin de l'adapter au monde actuel.

---

7 OBTENIR DES RÉSULTATS ENSEMBLE ET PRÉPARER NOTRE UNION POUR L'AVENIR

Élaborer un budget européen simplifié et plus efficace, afin que les fonds soient alloués là où ils sont le plus utiles. Mener à bien des réformes qui garantissent le bon fonctionnement d'une Union élargie et renforcer le partenariat entre la Commission européenne et le Parlement européen afin d'être plus efficaces ensemble.

L'ACTION À L'ÉTRANGER EN NAVARRE

Au niveau régional, la législature qui a débuté en 2023 poursuit son engagement en faveur de la consolidation d'une Direction générale de l'Action à l'étranger dans la nouvelle structure gouvernementale rattachée à la deuxième vice-présidence du département de Mémoire et cohabitation, de l'action à l'étranger et de la langue basque. La délégation du gouvernement de Navarre à Bruxelles, désormais dénommée Bureau permanent de la Navarre auprès de l'Union européenne, est rattachée à cette nouvelle structure.

« L'accord programmatique pour un gouvernement progressiste et pluraliste de Navarre » reprend les principes, les priorités et les engagements pris par les parties pour la formation d'un gouvernement de coalition pour la période 2023-2027.

En matière d'Action à l'Étranger, il prévoit de :

- Tirer parti de l'élan donné par la présidence de la Communauté forale en 2023, dans le cadre de « l'Alliance des régions avec l'industrie automobile », un forum au plus haut niveau politique qui revendique l'importance du secteur automobile dans le cadre de l'intergroupe automobile CORAI. Ce sera une excellente vitrine pour la Communauté, ainsi que pour le secteur automobile en Navarre.

- Développer la loi sur la citoyenneté navarraise à l'étranger et la stratégie Next dans le cadre du retour et de la rétention des talents.

- Consolidation de la délégation de Navarre à Bruxelles et du Bureau des projets européens en exploitant les opportunités que ces fonds offrent à la Navarre.



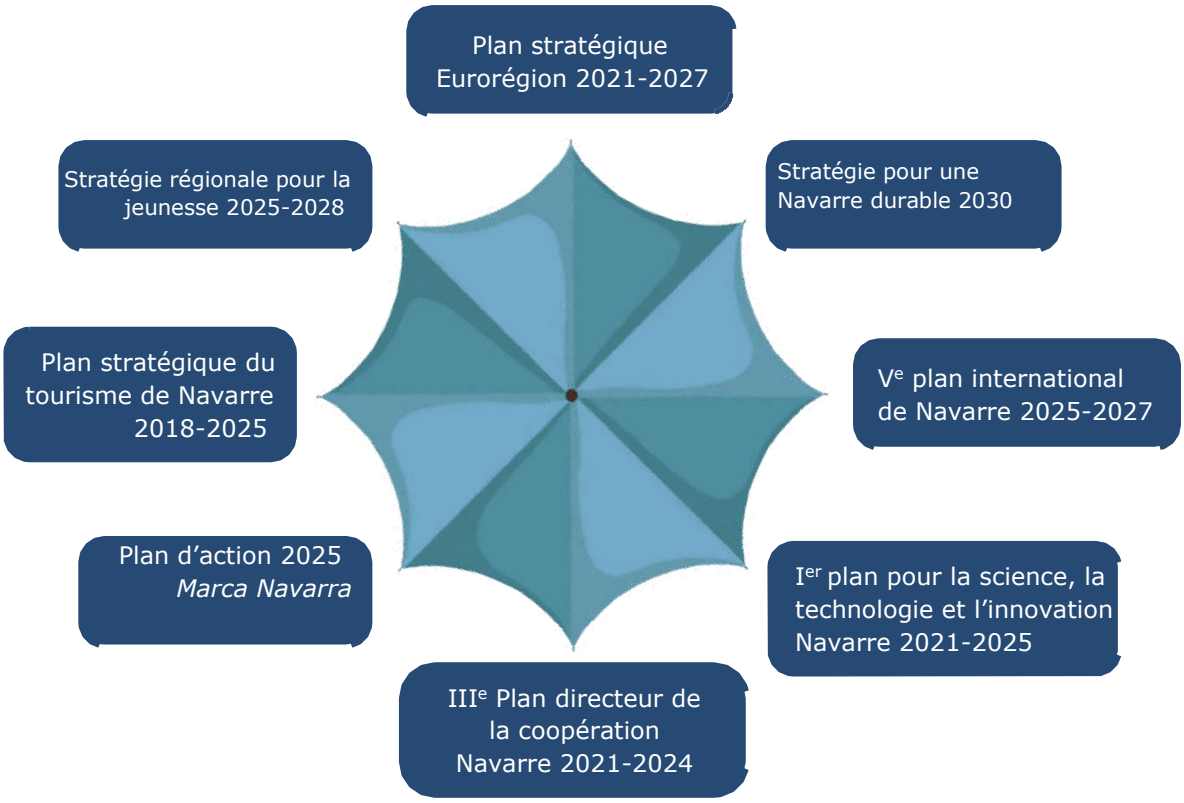
La Direction générale de l'Action à l'étranger poursuit donc sa mission de coordination, d'harmonisation et de professionnalisation des activités à l'étranger du gouvernement de Navarre, dans le cadre de ce que l'on appelle en termes académiques : la diplomatie parallèle ou institutionnelle.

À cet égard, le IIe Plan d'Action à l'Étranger 2025-2028 a pour mission principale de servir de feuille de route pour l'ensemble des actions du gouvernement de Navarre, en favorisant le positionnement de la Navarre en Europe avec sa propre voix et dans le monde en tant qu'acteur mondial à la recherche d'alliances et de coopération au profit de sa communauté, ainsi que l'exploitation de notre situation géographique transfrontalière comme avantage stratégique.

Dans ce contexte, le décret régional 239/2023 du 15 novembre, qui établit la structure organique du département de Mémoire et cohabitation, de l'action à l'étranger et de la langue basque du gouvernement de Navarre, attribue à la Direction générale de l'Action à l'étranger les compétences suivantes :

1. Planification, coordination et promotion de l'action à l'étranger de la Navarre, en collaboration avec d'autres départements du gouvernement de Navarre.
2. Représentation des intérêts de la Navarre auprès de l'Union européenne, sans préjudice des compétences qui peuvent être attribuées à d'autres organes de l'administration de la Communauté forale de Navarre, vis-à-vis desquels elle exercera des fonctions de promotion et de soutien.
3. Coordination des relations et des contacts entre l'administration de la Communauté forale de Navarre et les institutions européennes et/ou internationales pour le suivi des projets et programmes d'intérêt pour la Navarre.
4. Coordination avec les différentes unités organiques de l'administration de la Communauté forale pour l'établissement de conventions, d'accords et de protocoles avec des organismes nationaux et internationaux permettant de renforcer la projection de la Navarre à l'étranger.
5. Élaboration du Plan d'Action à l'Étranger 2021-2024 du gouvernement de Navarre et mise à jour des plans suivants.
6. Promotion et coordination des relations de coopération transfrontalière et interrégionale.
7. Planification de la politique de relations et d'attention aux collectivités navarraises à l'étranger.
8. Promotion de l'image de la Navarre à travers sa promotion et sa projection à l'étranger.
9. Soutien à l'administration régionale, aux entreprises, aux agents SINAI et à la société. La Navarre dans la participation à des projets européens et la participation active à des réseaux européens.
10. Toutes les autres tâches qui lui sont attribuées par les dispositions en vigueur du Département de Mémoire et Cohabitation, de l'Action à l'Étranger et de la Langue Basque dans le domaine inhérent à la direction générale, ainsi que celles qui lui sont confiées dans le cadre de son activité.

Quant au IIe Plan d'Action à l'Étranger 2025-2028, il servira de cadre général et se déclinera en différents plans sectoriels à l'échelle extérieure du gouvernement de Navarre et des organes auxquels il participe, parmi lesquels figurent, entre autres :



Tout cela dans le contexte d'une législature résolument pro-européenne, marquée par le renforcement de la coopération transfrontalière, avec la présidence de l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine-Euskadi-Navarre de mars 2024 à mars 2026 et, simultanément (2025-2027), la présidence de la Communauté de Travail des Pyrénées (CTP), organisme gestionnaire du programme européen POCTEFA qui, pour la période 2021-2027, dispose de 243 millions d'euros pour la coopération territoriale européenne.

Ainsi, c'est un souhait commun que de persévérer dans la promotion du sentiment européen des citoyens navarrais et l'alignement de la Navarre sur les politiques européennes, ce qui a permis de positionner la Navarre comme une région de référence en Europe dans les domaines suivants :

INDUSTRIE

Le poids du réseau industriel en Navarre est le plus important de l'État. Il représente 31 % du PIB, soit près de 13 points de plus que la moyenne espagnole et bien au-dessus de la moyenne européenne.

INNOVATION

Le Regional Innovation Scoreboard (RIS 2023) classe la Navarre parmi les régions les plus innovantes, dépassant 100 % de la moyenne européenne et occupant la 98e place parmi les 100 régions les plus innovantes d'Europe.

DURABILITÉ

En 2017, la Navarre est devenue la première région européenne à mettre en œuvre un projet intégré d'adaptation au changement climatique (LIFE-NADAPTA) approuvé par la Commission européenne et en 2018, en adoptant la loi régionale sur les déchets établissant une taxe sur les déchets non recyclés, elle a devancé l'UE de 4 ans.

ÉGALITÉ

Classée 26e sur 235 (première dans l'État) des régions européennes en termes de progrès réalisés en matière d'égalité selon l'indice de réussite féminine de l'UE (2021)

EMPLOI

C'est l'une des trois seules régions européennes où les jeunes diplômés de la formation professionnelle atteignent un taux d'embauche de 100 % puisqu'ils trouvent un emploi (Eurostat 2023)

SOLVABILITÉ ÉCONOMIQUE

La Navarre est l'une des deux seules régions d'Europe à bénéficier d'une solvabilité économique maximale selon Standard and Poor's (2023).

DROITS DE L'HOMME ET DIVERSITÉ

La Navarre est reconnue par le Conseil de l'Europe comme un exemple à suivre en matière de gestion de la mémoire historique grâce à des programmes tels que « Escuelas con memoria » (Écoles avec mémoire) et les politiques d'Euskarabidea sont mises en avant comme de bonnes pratiques dans la promotion de la diversité linguistique.

04.
OBJECTIFS DU PLAN

OBJECTIF GÉNÉRAL

Planifier, coordonner, promouvoir et rendre visible l'action à l'étranger de la Communauté forale de Navarre, en collaboration avec d'autres départements du gouvernement de Navarre, en positionnant la Navarre comme un acteur mondial et différencié au niveau européen et international.



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

#NAVARREINEUROPE

Renforcer la présence de la Navarre, avec sa propre voix, au sein de l'Union européenne, en collaboration avec d'autres départements du gouvernement de Navarre et d'autres entités, ainsi qu'accroître la connaissance de l'Europe en Navarre et impliquer les citoyens.

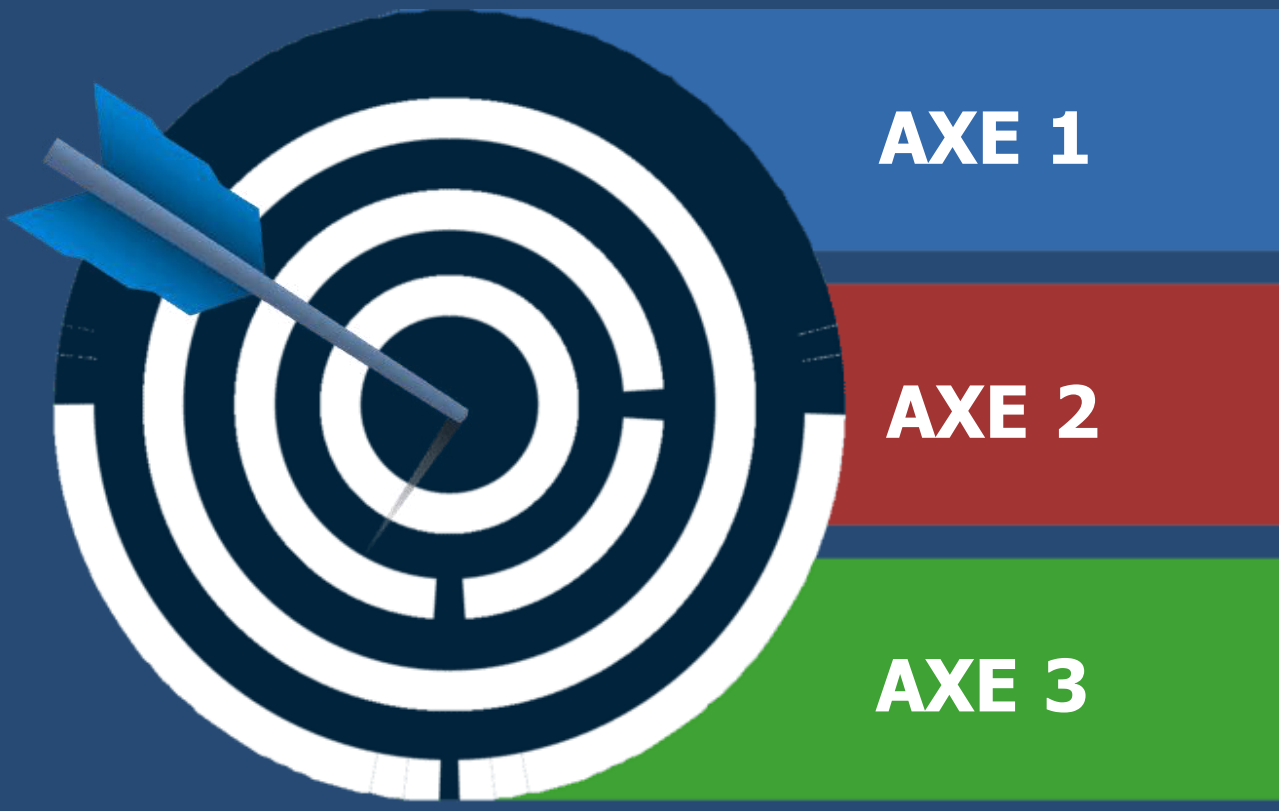
#NAVARRATRASNFRONTERIZA

Exploiter tout le potentiel de la collaboration territoriale européenne en tirant parti de la situation géographique privilégiée de la Navarre et imprimer sa propre marque dans les forums et les espaces dont la Navarre fait partie, en particulier pendant les présidences de l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine-Euskadi-Navarre (2024-2026) et de la Communauté de Travail des Pyrénées CTP (2025-2027). Soutenir nos citoyens navarrais les plus transfrontaliers.

#NAVARRAGLOBAL

Améliorer la prise en charge et la relation avec les citoyens navarrais à l'étranger, collaborer pour qu'ils participent au projet de la Navarre, ainsi que créer une image attrayante, diversifiée et contemporaine de notre région.

05.
AXES STRATÉGIQUES, LIGNES D'ACTION ET MESURES



NAVARRE EN EUROPE :
UNE VOIX PROPRE AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE.

NAVARRE TRANSFRONTALIÈRE :
UNE SITUATION GÉOGRAPHIQUE COMME AVANTAGE STRATÉGIQUE.

NAVARRE DANS LE MONDE :
UNE FAÇON DE FONCTIONNER DANS UN MONDE GLOBALISÉ ET DIVERSIFIÉ.

AXE 1
NAVARRE EN EUROPE

Objectif

Renforcer la présence de la Navarre au sein de l'Union européenne en collaboration avec d'autres départements du gouvernement de Navarre et d'autres entités navarraises, ainsi qu'accroître la connaissance de l'Europe en Navarre afin d'impliquer les citoyens dans le projet européen.



Lignes d'action et mesures

1. Participation de la Navarre aux institutions et réseaux européens
2. Diffusion et promotion stratégique des informations, programmes, opportunités et événements de l'UE
3. Formation sur l'Union européenne, ses politiques et ses institutions
4. Promotion de la participation de la Navarre à des projets européens
5. Coordination de la participation du gouvernement de Navarre à des projets européens
6. Participation active des entités navarraises à Bruxelles
7. Promotion du sentiment européen auprès des citoyens navarrais
8. Promotion de la présence de la Navarre en Europe et de l'Europe en Navarre

1 Participation de la Navarre aux institutions et réseaux européens

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'article 18.1 b) du DF 239/2023 établit la compétence de la Direction générale de l'Action à l'étranger pour représenter les intérêts de la Navarre auprès de l'Union européenne, sans préjudice des compétences qui peuvent être attribuées à d'autres organes de l'administration de la Communauté forale de Navarre, à l'égard desquels elle exercera des fonctions de promotion et de soutien.

L'objectif de cette ligne est d'assurer la représentation adéquate de la Navarre au sein de ces institutions et organes, ainsi que des réseaux européens, conformément aux intérêts de la Communauté forale de Navarre.

LIGNES D'ACTION

Objectif spécifique

L'objectif de cette ligne est d'assurer la représentation adéquate de la Navarre au sein des institutions et organes, ainsi que des réseaux européens, conformément aux intérêts de la Communauté forale de Navarre.

Action		Unité responsable	2025	2026	2027	2028
1.1.1	Soutien à la participation de la Navarre dans le suivi des semestres européens du Conseil de l'UE	Bureau permanent de la Navarre auprès de l'UE				
		INJ				
		DG Environnement				
		DG Commerce et consommation				
		DG Culture				
		DG Éducation				
1.1.2	Participation de la Navarre au Comité européen des régions et aux commissions de travail ENVE/COTER/SEDEC, ainsi que dans l'intergroupe CORAI	Gouvernement de Navarre, Présidence				
		Bureau permanent de Navarre auprès de l'UE et DG Action à l'étranger				
1.1.3	Représentation de la Navarre auprès de la Commission européenne et suivi des travaux législatifs du Parlement européen	Bureau permanent de la Navarre auprès de l'UE				
1.1.4	Participation de la Navarre au REPER et délégations à Bruxelles	Bureau permanent de la Navarre auprès de l'UE				

Action		Unité responsable	2025	2026	2027	2028
1.1.5	Représentation de la Navarre à la Conférence des régions périphériques et maritimes (CRPM) et à la Commission de l'Arc Atlantique (CAA)	Bureau permanent de la Navarre auprès de l'UE				
		DG Transports et mobilité durable				
		DG Télécommunications et numérisation				
		DG Énergie, R&D&I d'entreprise et entrepreneuriat				
1.1.6	Participation de la Navarre au réseau des régions pour la recherche et l'innovation (ERRIN)	Bureau permanent de la Navarre auprès de l'UE				
		DG Innovation				
		DG Énergie, R&D&I d'entreprise et entrepreneuriat				
1.1.7	Participation active au Réseau européen pour la promotion de la diversité linguistique (NLPD)	Euskarabidea				
1.1.8	Promotion de la création et de la participation des universités navarraises à des réseaux et alliances d'universités européennes	DG Université				
1.1.9	Promotion de la participation de la Navarre au réseau Euraxess, en renforçant le nœud navarrais dans ce réseau européen	DG Université				
1.1.10	Participation à l'Alliance atlantique pour l'innovation en matière de santé (AAIS)	DG Santé				
1.1.11	Participation active à l'Agence européenne d'information pour les jeunes (ERYICA)	INJ				

2 Diffusion et promotion stratégique d'informations, de programmes, d'opportunités et événements EU

OBJECTIF GÉNÉRAL

La DG Action à l'étranger est chargée de diffuser et d'informer sur les programmes, les prix et les appels à candidatures, ainsi que sur d'autres initiatives stratégiques européennes, et de mener des campagnes d'information publique en Navarre sur les priorités et les initiatives de l'UE.

L'objectif poursuivi est de diffuser et de promouvoir les informations, les programmes, les opportunités et les événements de l'UE qui présentent un intérêt pour la Navarre, afin d'améliorer la connaissance de l'Europe dans notre communauté.

LIGNES D'ACTION

Objectif spécifique

L'objectif poursuivi est de diffuser et de promouvoir les informations, les programmes, les opportunités et les événements de l'UE qui présentent un intérêt pour la Navarre, afin de mieux faire connaître l'Europe dans notre communauté.

Action		Unité responsable	2025	2026	2027	2028
1.2.1	Aides à la diffusion des politiques, programmes et opportunités européens	Bureau des projets européens				
1.2.2	Promotion du point d'information européen destiné au grand public (EUROPE DIRECT)	Bureau des projets européens				
1.2.3	Convention avec ADITECH pour l'obtention d'informations stratégiques sur les réseaux et partenariats européens alignés sur la S4	Bureau des projets européens				
1.2.4	Bulletin d'information sur l'actualité de l'UE susceptible d'intéresser la Navarre	Bureau permanent de la Navarre auprès de l'UE				
		Bureau des projets européens				

3 Formation sur l'Union européenne, ses politiques et ses institutions

OBJECTIF GÉNÉRAL

Cette ligne d'action poursuit un double objectif :

- Permettre aux acteurs socio-économiques et aux fonctionnaires de Navarre d'acquérir une meilleure connaissance de l'Union européenne, de ses politiques et de ses institutions.

- Faire en sorte qu'il y ait de plus en plus de personnes formées aux mécanismes de financement européen concurrentiels en Navarre.

LIGNES D'ACTION

Objectif spécifique

Améliorer les connaissances des acteurs socio-économiques et des fonctionnaires de Navarre sur l'Union européenne, ses politiques et ses institutions. Faire en sorte qu'en Navarre, de plus en plus de personnes soient formées aux mécanismes de financement européen de la concurrence.

Action		Unité responsable	2025	2026	2027	2028
1.3.1	Convention avec l'UPNA pour le cours sur la promotion et la gestion des projets européens	Bureau des projets européens				
1.3.2	Organisation de cours de formation destinés aux fonctionnaires, par l'intermédiaire de l'INAP	Service de formation de l'Institut navarrais d'administration publique (INAP)				
		Bureau des projets européens				
1.3.3	Organisation de séminaires en ligne sur les politiques européennes	Bureau permanent de la Navarre auprès de l'UE				
1.3.4	Bourse de formation pour les diplômés universitaires à la délégation de Bruxelles	Bureau permanent de la Navarre auprès de l'UE et du Bureau des projets européens				
1.3.5	Organisation de cours d'été sur des thèmes européens dans les universités de Navarre	Bureau des projets européens				
1.3.6	Organisation d'ateliers de formation sur des questions spécifiques liées à la gestion ou à la justification de projets à l'intention des gestionnaires de l'administration	Bureau des projets européens				

4 Promotion de la participation de la Navarre à des projets européens

OBJECTIF GÉNÉRAL

La Direction générale de l'Action à l'étranger est chargée de soutenir l'administration régionale, les entreprises, les agents SINAI et la société navarraise dans leur participation à des projets européens et leur participation active à des réseaux européens.

L'objectif est d'accroître la participation de la Navarre à des projets européens qui se traduisent par un meilleur rendement économique pour notre région.

LIGNES D'ACTION

Objectif spécifique

L'objectif est d'accroître la participation de la Navarre à des projets européens qui se traduisent par un meilleur rendement économique pour notre région.

Action		Unité responsable	2025	2026	2027	2028
1.4.1	Aides à l'embauche de chefs de projet UE	Bureau des projets européens				
1.4.2	Organisation de rencontres de réseautage pour les gestionnaires de projets européens	Bureau des projets européens				
1.4.3	Organisation du forum NAVARREFA des gestionnaires de projets européens transfrontaliers	Section coopération transfrontalière				
1.4.4	Co-organisation de l'événement NEXUS – *Where Navarre meets Europe*	ADITECH				
		Bureau des projets européens				
1.4.5	Promotion de l'internationalisation du pôle IRIS	Pôle Iris				
		Bureau des projets européens				
1.4.6	Aides à l'élaboration et à la présentation de projets dans le cadre de programmes européens de R&D&I (participation suprarégionale)	DG Énergie, R&D&I d'entreprise et entrepreneuriat				
1.4.7	Aides EVOLUCIONA pour les centres technologiques et de recherche	DG Science, technologie et innovation				
1.4.8	Développement de l'axe d'internationalisation du nouveau Plan pour la science, la technologie et l'innovation 2026-2030	DG Science, technologie et innovation				
		Bureau des projets européens				

5 Coordination de la participation du gouvernement de Navarre à des projets européens

OBJECTIF GÉNÉRAL

Le Bureau des projets européens de la Direction générale de l'Action à l'étranger est chargé de coordonner la participation des différents départements du gouvernement de Navarre aux programmes de financement européen du cadre financier pluriannuel 2021-2027.

L'objectif de cette ligne de travail est d'assurer la coordination efficace de tous les départements du gouvernement de Navarre afin de garantir la bonne exécution des projets européens et d'obtenir un meilleur rendement économique pour l'administration de la Communauté forale de Navarre.

LIGNES D'ACTION

Objectif spécifique

L'objectif de cette ligne de travail est d'assurer une coordination efficace entre tous les départements du gouvernement de Navarre afin de garantir la bonne exécution des projets européens et d'obtenir un meilleur rendement économique pour l'administration de la Communauté forale de Navarre.

Action		Unité responsable	2025	2026	2027	2028
1.5.1	Coordination de la participation du gouvernement de Navarre aux projets européens	Bureau des projets européens				
1.5.2	Élaboration de cartes des opportunités de financement pour d'autres DG	Bureau des projets européens				

6 Participation active des entités navarraises à Bruxelles

OBJECTIF GÉNÉRAL

Bruxelles accueille plus de 1 500 organisations européennes ou internationales, 160 ambassades et la plupart des associations et fédérations professionnelles d'Europe. De plus, Bruxelles est l'un des plus grands centres de presse au monde et compte plus de 60 banques étrangères, 1 700 entreprises internationales, plus de 300 cabinets d'avocats et de consultants internationaux, et même 21 écoles internationales.

L'objectif poursuivi est d'accroître la participation active des entités navarraises à Bruxelles afin d'améliorer la connaissance des institutions européennes et de tirer ainsi le meilleur parti des opportunités offertes par l'UE, en renforçant de manière pratique et expérimentale les connaissances européennes des acteurs navarrais.

LIGNES D'ACTION

Objectif spécifique

L'objectif poursuivi est d'accroître la participation active des entités navarraises à Bruxelles afin d'améliorer la connaissance des institutions européennes et de tirer ainsi le meilleur parti des opportunités offertes par l'UE, en renforçant de manière pratique et expérimentale les connaissances européennes des agents navarrais.

Action		Unité responsable	2025	2026	2027	2028
1.6.1	Organisation de missions à Bruxelles	EEN, ADITECH, CEIN, etc				
		Bureau des projets européens et Bureau permanent de Navarre auprès de l'UE				
1.6.2	Participation de la Navarre aux semaines européennes et aux journées européennes	Bureau permanent de la Navarre auprès de l'UE				
1.6.3	Aides aux clusters et aux plateformes de compétitivité en matière d'innovation entrepreneuriale pour la participation à des événements européens	DG Promotion des entreprises				

7 Promotion du sentiment européen auprès des citoyens de Navarre

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif est de renforcer le sentiment européen chez les citoyens navarrais. Pour ce faire, il s'agira de promouvoir et de rapprocher les valeurs européennes, en abordant des questions qui nous concernent en tant que citoyens européens et qui contribuent à construire une identité collective européenne, à partir de notre environnement proche.

LIGNES D'ACTION

Objectif spécifique

Renforcer le sentiment européen des citoyens navarrais, en rapprochant et en encourageant les valeurs européennes, en abordant les questions qui nous concernent en tant que citoyens européens et qui contribuent à construire une identité collective européenne.

Action		Unité responsable	2025	2026	2027	2028
1.7.1	Organisation de la Semaine de l'Europe en Navarre	Bureau des projets européens				
1.7.2	Organisation de projections de films européens, prix Lux du Parlement européen pour le cinéma	Bureau des projets européens				
1.7.3	Collaboration à des initiatives liées à la participation des enfants et des jeunes à des activités européennes (Écoles ambassadrices, Back to School, etc.)	Bureau des projets européens INJ				

8 Promotion de la présence de la Navarre en Europe et de l'Europe en Navarre

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif de cette ligne d'action est la coordination des actions dans lesquelles la Navarre exerce un leadership ou un rôle important au sein de consortiums européens.

LIGNES D'ACTION

Objectif spécifique

L'objectif de cette ligne d'action est d'assurer la coordination efficace de tous les départements du gouvernement de Navarre afin de garantir la bonne exécution des projets européens et d'obtenir un meilleur rendement économique pour l'administration de la Communauté forale de Navarre.

Action		Unité responsable	2025	2026	2027	2028
1.8.1	Diriger la création de solutions circulaires dans différentes chaînes de valeur industrielles européennes, afin d'accroître la connectivité au sein des différents écosystèmes d'innovation et entre eux (ECIV)	DG Énergie, R&D&I d'entreprise et entrepreneuriat				
1.8.2	Positionner la Navarre en Europe dans le secteur de l'économie sociale en renforçant la coopération européenne et la création de réseaux, et en créant un centre pilote de formation à l'économie sociale (RESEES)	DG Économie sociale et travail				
1.8.3	Améliorer la planification de la transition de la Navarre vers une énergie propre en coopération avec d'autres régions européennes (PLAN4CET)	DG Énergie, R&D&I d'entreprise et entrepreneuriat				
1.8.4	Travailler en collaboration et échanger des expériences avec d'autres régions afin de créer des outils qui contribuent à réduire les inégalités régionales (COOP4RURALGOV)	DG Administration locale et dépeuplement				

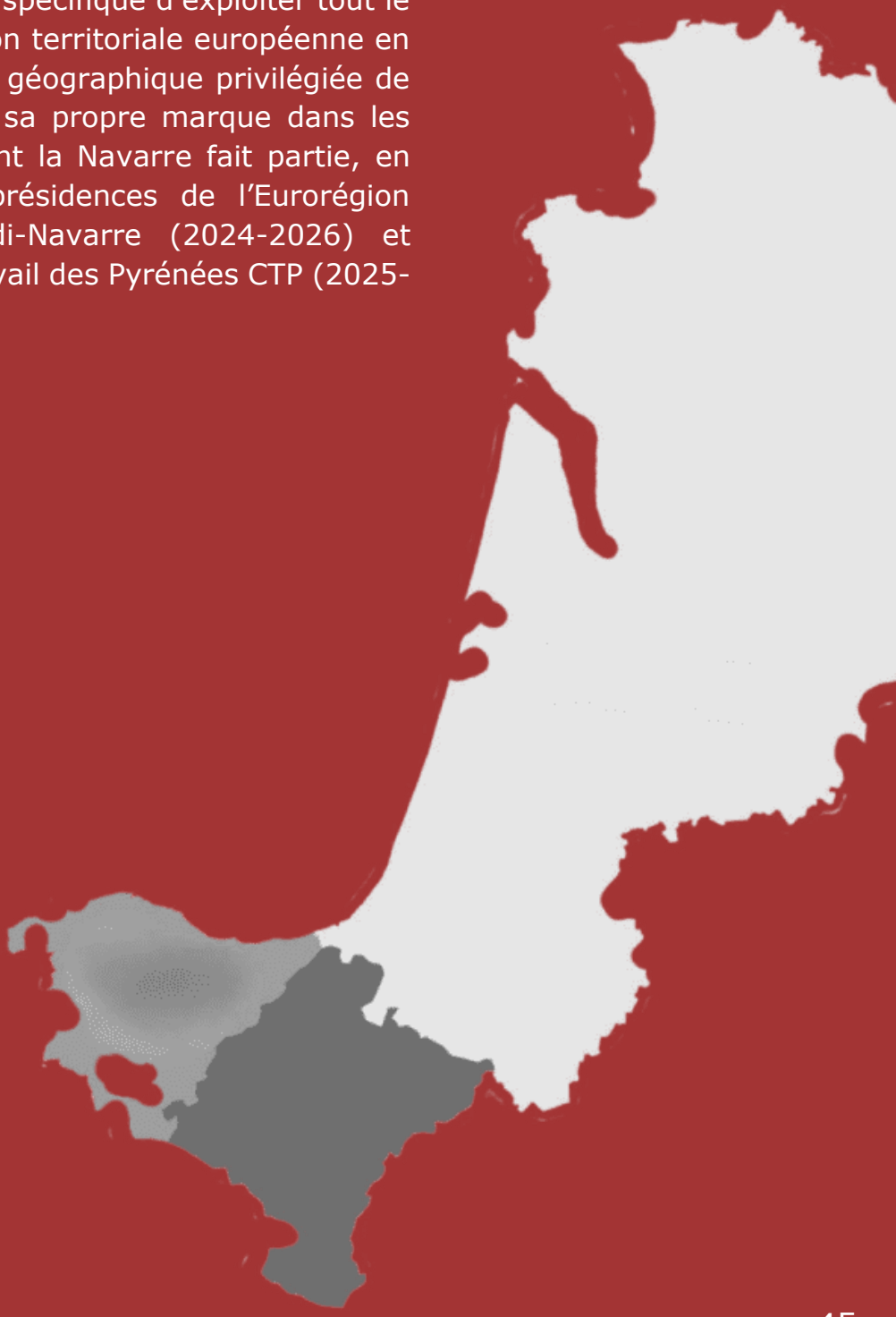
Action		Unité responsable	2025	2026	2027	2028
1.8.5	Promouvoir la formation, l'apprentissage et l'échange d'expériences en matière de valorisation des déchets, afin de mettre en œuvre des instruments politiques qui encouragent et favorisent cette valorisation (INTERWASTE)	DG Environnement				
1.8.6	Diriger le développement de modèles de soins centrés sur la personne en identifiant et en transférant les bonnes pratiques, en réalisant des diagnostics régionaux (NEAR)	DG Planification, coordination, innovation et évaluation des politiques publiques				
1.8.7	Développer des projets de recherche pionniers et dispenser une formation scientifique de haut niveau dans les domaines sélectionnés, dans les universités navarraises (WIT-COFUND)	DG Université				
1.8.8	Constitution d'une alliance d'écosystèmes régionaux d'innovation basés sur des stratégies intelligentes de spécialisation durable (ARIES4)	DG Éducation et formation professionnelle				
1.8.9	Création d'une infrastructure zéro carbone dans 8 villes et régions différentes Zero Carbon Infrastructure (ZCI)	DG Énergie, R&D&I d'entreprise et entrepreneuriat				
1.8.10	Amélioration des politiques de gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques, ainsi que de leur réutilisation (WEEWASTE)	DG Environnement				
1.8.11	Mise en place sur le marché des services de l'espace aérien U1 et U2 grâce à une série d'essais et de démonstrations dans divers environnements opérationnels et lieux de l'UE (U-ELCOME)	DG Affaires intérieures				
1.8.12	Analyser les résultats de l'inclusion des réfugiés en Europe grâce aux programmes de parrainage communautaire, en mettant l'accent sur l'action communautaire de ces derniers afin d'améliorer l'accueil de ces personnes sur le territoire européen, ainsi que sur la sensibilisation aux processus migratoires forcés afin de renforcer la cohabitation interculturelle	DG Politiques migratoires				

Action		Unité responsable	2025	2026	2027	2028
1.8.13	Mise en place de pôles d'innovation sociale et écologique pour améliorer la qualité de vie dans les zones rurales (PARI)	DG Économie sociale et travail				
1.8.14	Mobilité des personnes à des fins d'apprentissage (ARCE)	DG Éducation et formation				
1.8.15	Mobilité des personnes à des fins d'apprentissage (ERRO)	DG Éducation et formation				
1.8.16	Mobilité des personnes à des fins d'apprentissage (MILAGRO)	DG Éducation et formation				
1.8.17	Améliorer l'efficacité de la gestion des consortiums Erasmus+ en concevant un kit pilote de consortium numérique (PDC)	DG Éducation et formation				

AXE 2
NAVARRE TRANSFRONTALIÈRE

Objectif

Cette ligne a pour objectif spécifique d'exploiter tout le potentiel de la collaboration territoriale européenne en tirant parti de la situation géographique privilégiée de la Navarre et d'imprimer sa propre marque dans les forums et les espaces dont la Navarre fait partie, en particulier pendant les présidences de l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine-Euskadi-Navarre (2024-2026) et de la Communauté de Travail des Pyrénées CTP (2025-2027).



Lignes d’action et mesures

1. Eurorégion Nouvelle-Aquitaine – Pays basque – Navarre (NAEN)
2. Communauté de Travail des Pyrénées (CTP)
3. Département des Pyrénées-Atlantiques
4. Soutien aux citoyens transfrontaliers

1 Eurorégion Nouvelle Aquitaine – Euskadi – Navarre (NAEN)

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif est de participer activement à l'Eurorégion Nouvelle Aquitaine-Euskadi-Navarre, dans une période particulièrement importante pour la Navarre, qui en assurera la présidence de mars 2024 à mars 2026, afin d'obtenir des avantages pour la Navarre, ses acteurs socio-économiques et la société en général, ainsi que de renforcer, avec les territoires associés, son rôle économique et social au sein de l'Union européenne, conformément à son plan stratégique 2021-2027.

LIGNES D'ACTION

Objectif spécifique

L'objectif est de participer activement à l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine-Euskadi-Navarre, dans une période particulièrement importante pour la Navarre, qui en assurera la présidence de mars 2024 à mars 2026, afin d'obtenir des avantages pour la Navarre, ses acteurs socio-économiques et la société en général, ainsi que de renforcer, avec les territoires associés, son rôle économique et social au sein de l'Union européenne, conformément à son plan stratégique 2021-2027.

Action		Unité responsable	2025	2026	2027	2028
2.1.1	Participer activement aux organes de l'Eurorégion	Gouvernement de Navarre				
2.1.2	Encourager la participation des acteurs socio-économiques de Navarre aux appels à projets de financement de l'Eurorégion	DG Action à l'étranger				
2.1.3	Encourager les actions dans le cadre de l'axe 1 - Citoyenneté eurorégionale : contribution à la promotion du plurilinguisme. Le basque comme langue commune du territoire	DG Éducation et formation professionnelle				
		Euskarabidea				
2.1.4	Promouvoir des actions dans le cadre de l'axe 1 - Citoyenneté eurorégionale : promotion de la culture et du patrimoine culturel en tant que secteur stratégique	DG Culture				

Action		Unité responsable	2025	2026	2027	2028
2.1.5	Encourager les actions dans le cadre de l'axe 1 - Citoyenneté eurorégionale : interaction entre les jeunes dans la diversité et l'égalité, et promotion d'un mode de vie sain	INJ				
		INDAF				
2.1.6	Encourager les actions dans le cadre de l'axe 1 - Citoyenneté eurorégionale : sensibiliser à la dépopulation des zones rurales et au vieillissement démographique	DG Administration locale et dépeuplement				
		DG Développement rural				
		DG Santé				
2.1.7	Promouvoir des actions dans le cadre de l'axe 2 - Développement intelligent, compétitif, inclusif et durable : promotion des secteurs stratégiques de l'Eurorégion et d'un écosystème de R&D&I basé sur la coopération	DG Énergie, R&D&I d'entreprise et entrepreneuriat				
		DG Innovation				
		DG Promotion des entreprises				
2.1.8	Promouvoir les actions dans le cadre de l'axe 2 - Développement intelligent, compétitif, inclusif et durable : promotion des échanges commerciaux eurorégionaux	DG Promotion des entreprises				
2.1.9	Encourager les actions dans le cadre de l'axe 2 - Développement intelligent, compétitif, inclusif et durable : promotion de la numérisation du territoire	DG Promotion des entreprises				
		DG Télécommunications et numérisation				
2.1.10	Promouvoir les actions dans le cadre de l'axe 2 - Développement intelligent, compétitif, inclusif et durable : favoriser l'économie circulaire	DG Promotion des entreprises				
		DG Environnement				
2.1.11	Promouvoir les actions dans le cadre de l'axe 2 - Développement intelligent, compétitif, inclusif et durable : faire la promotion du bassin d'emploi transfrontalier, en s'efforçant de lever les obstacles	SNE – NL				
		DG Action à l'étranger				
2.1.12	Promouvoir les actions dans le cadre de l'axe 2 - Développement intelligent, compétitif, inclusif et durable : favoriser un système éducatif transfrontalier	DG Éducation et formation professionnelle				
		DG Université				

Action		Unité responsable	2025	2026	2027	2028
2.1.13	Encourager les actions dans le cadre de l'axe 3 - Durabilité et cohésion du territoire : promouvoir les initiatives de transition écologique et de décarbonisation	DG Environnement				
		DG Promotion des entreprises				
		DG Énergie, R&D&I d'entreprise et entrepreneuriat				
2.1.14	Promouvoir des actions dans le cadre de l'axe 3 - Durabilité et cohésion du territoire : aménagement du territoire et gestion des espaces naturels partagés	DG Aménagement du territoire				
		DG Environnement				
2.1.15	Encourager les actions dans le cadre de l'axe 3 - Durabilité et cohésion du territoire : élargir l'offre de transport et la dotation en infrastructures de mobilité	DG Transports et mobilité durable				
2.1.16	Promouvoir des actions dans le cadre de l'axe 3 - Durabilité et cohésion du territoire : modèle de tourisme durable	DG Tourisme				
2.1.17	Encourager les actions dans le cadre de l'axe 3 - Renforcement du commerce régional en favorisant la compétitivité et la durabilité des entreprises locales. Convention avec les chambres de commerce de Guipuscoa, Navarre et CCI Bayonne Pays basque	DG Action à l'étranger				
		DG Promotion des entreprises				
2.1.18	Encourager les actions dans le cadre de l'axe 3 - Tirer parti des complémentarités entre les acteurs du système universitaire eurorégional	DG Université				
2.1.19	Encourager les actions dans le cadre de l'axe 3 - Créer et dynamiser un environnement composé d'entreprises et d'acteurs de l'économie sociale et solidaire des deux côtés de la frontière afin de faciliter les projets collaboratifs	DG Économie sociale et travail				

2 Communauté de Travail des Pyrénées

OBJECTIF GÉNÉRAL

La Communauté de Travail des Pyrénées (CTP) est un organisme interrégional de coopération transfrontalière, créé en 1983, qui regroupe les collectivités territoriales situées de part et d'autre de la chaîne des Pyrénées. Depuis 2005, la CTP est l'autorité de gestion du Programme Opérationnel de Coopération Transfrontalière entre l'Espagne, la France et l'Andorre (POCTEFA) pour les périodes 2007-2013, 2014-2020 et 2021-2027 (243 millions d'euros).

Outre la gestion des fonds européens POCTEFA, la Communauté de Travail des Pyrénées dispose de la Stratégie pyrénéenne (EPI), qui est le plan d'action établissant les priorités pour le développement du territoire pyrénéen et les actions visant à améliorer la vie de ses habitants de 2018 à 2024 (prolongée jusqu'en 2027).

Le gouvernement de Navarre assumera la présidence de la CTP au second semestre 2025 pour une période de deux ans (2025-2027) et devra, entre autres fonctions, diriger l'élaboration, en collaboration avec les autres territoires et la direction de la CTP, de la stratégie Pyrénées 2028-2035, tout en respectant le plan d'action CTP 2025-2028 approuvé par son comité exécutif.

L'objectif est de jouer un rôle actif dans ce forum de coopération transfrontalière, d'imprimer sa propre marque dans la prise de décisions et d'encourager et de dynamiser la participation des acteurs navarrais aux projets de coopération transfrontalière du programme européen POCTEFA.

LIGNES D'ACTION

Objectif spécifique

L'objectif est de participer activement à la CTP et d'en assurer la présidence pendant la période 2025-2027 de manière adéquate afin de défendre les intérêts de la Navarre et d'imprimer sa propre marque lors de l'élaboration de la Stratégie pyrénéenne 2028-2035, tout en assurant la bonne gestion des fonds du programme européen POCTEFA et la mise en œuvre des projets pendant la période 2021-2027.

Action		Unité responsable	2025	2026	2027	2028
2.2.1	Participer activement aux organes de gouvernance et de prise de décision de la CTP	Gouvernement de Navarre				
2.2.2	Cocréation de la stratégie pyrénéenne de la CTP 2028-2035	DG Action à l'étranger				
2.2.3	Encourager la participation de l'administration et des acteurs socio-économiques de Navarre aux appels à projets européens POCTEFA	DG Action à l'étranger				
2.2.4	Soutenir le développement et la consolidation de la chaîne de valeur de l'hydrogène renouvelable à l'échelle transfrontalière (PHYRENE)	DG Énergie, R&D&I d'entreprise et entrepreneuriat				
2.2.5	Valoriser les systèmes agrivoltaïques et exploiter leur potentiel dans le cadre du défi de la transition écologique et de la rentabilité agricole (AGRIPOWER)	DG Énergie, R&D&I d'entreprise et entrepreneuriat				
2.2.6	Développement d'outils pédagogiques d'apprentissage des langues grâce à l'IA pour les travailleurs transfrontaliers (INMERSIA)	DG Éducation et formation professionnelle				
2.2.7	Développer une stratégie de coopération transfrontalière en matière de santé forestière dans les Pyrénées (SANASILVA)	DG Environnement				
2.2.8	Optimiser les missions de sécurité civile relatives à la protection des biens, des personnes et de l'environnement sur le territoire transfrontalier (ALERTPYR)	DG Affaires intérieures				
2.2.9	Favoriser la promotion d'initiatives de développement territorial durable qui contribuent à générer de l'activité et à revitaliser la zone du mont Larún (LARHUNE)	DG Environnement				
2.2.10	Promouvoir des pratiques viticoles et agronomiques permettant l'adaptation du vignoble au changement climatique (VITISADII)	DG Développement rural				
2.2.11	Fournir des informations unifiées sur les sols de montagne à l'échelle des Pyrénées et sensibiliser à leur sujet (SOLPYR)	DG Environnement				

Action		Unité responsable	2025	2026	2027	2028
2.2.12	Harmoniser au niveau transfrontalier la collecte de données sur la faune et le développement d'indicateurs sur les espèces faunistiques pyrénéennes sensibles au changement climatique (INBIOPYR)	DG Environnement				
2.2.13	Développer une nouvelle offre de formation professionnelle transfrontalière dans les techniques de travail du bois et créer un pôle de formation transfrontalier 2026-2030 (BASERRIBERRI)	DG Éducation et formation professionnelle				
2.2.14	Mettre en place un Living Lab transfrontalier comme laboratoire d'expérimentation d'usage partagé dans le secteur socio-sanitaire (TRANSISLAB)	DG Planification, coordination, innovation et évaluation des politiques publiques				
2.2.15	Consolider le positionnement des Pyrénées en tant que destination touristique et favoriser leur développement économique (ENJOYPYR)	DG Tourisme				
2.2.16	Consolider une destination touristique internationale qui combine toute la chaîne de valeur, de la ferme à la table, des deux côtés des Pyrénées (GATURI2)	DG Tourisme				
2.2.17	Soutenir les mesures d'adaptation et d'atténuation intégratives qui créeront des synergies positives afin d'améliorer radicalement la résilience de la région hispano-franco-andorrane des Pyrénées face au changement climatique (PYRENEES4CLIMA)	DG Environnement				
2.2.18	Surmonter les défis du marché du travail transfrontalier dans le territoire AFOMEF, où persistent, entre autres, des barrières linguistiques, juridiques, fiscales et liées à la méconnaissance qui entravent son développement (LANEAN)	Service navarrais pour l'emploi - SNE-NL Nafar Lansare				
2.2.19	Promouvoir une mobilité transfrontalière durable, interconnectée et multimodale dans l'espace partagé par le Guipuscoa, la Navarre et les Pyrénées Atlantiques (MUGAZIKLO)	DG Transports et mobilité durable				

Action		Unité responsable	2025	2026	2027	2028
2.2.20	Mettre en place un réseau de coopération pour promouvoir l'utilisation de l'euskera en réduisant les barrières linguistiques entre les communautés du Pays basque, de Navarre et des Pyrénées-Atlantiques (EUSGUNEAK)	Euskarabidea				
2.2.21	Adoption de modèles éducatifs plurilingues, amélioration de la formation des enseignants et création de nouvelles méthodologies et outils éducatifs en basque (HEHZI)	DG Éducation et formation professionnelle				

3 Département des Pyrénées-Atlantiques

OBJECTIF GÉNÉRAL

La Navarre et le département des Pyrénées-Atlantiques (Nouvelle-Aquitaine) entretiennent une collaboration inter-administrative formelle depuis 2010, année où ils ont signé le premier accord-cadre de coopération transfrontalière.

Le travail accompli au cours de ces années a été important et a porté ses fruits dans de nombreux domaines : gestion des risques, développement territorial, etc.

L'objectif poursuivi est de renforcer les relations transfrontalières et la coopération entre le gouvernement de Navarre et le département des Pyrénées-Atlantiques d'un point de vue institutionnel, ainsi qu'entre leurs acteurs économiques et sociaux d'un point de vue citoyen.

LIGNES D'ACTION

Objectif spécifique

L'objectif poursuivi est de renforcer les relations transfrontalières et la coopération entre le gouvernement de Navarre et le département des Pyrénées-Atlantiques d'un point de vue institutionnel, ainsi que leurs agents économiques et sociaux d'un point de vue citoyen.

Action		Unité responsable	2025	2026	2027	2028
2.3.1	Encourager et coordonner la collaboration inter-administrative entre la Navarre et les Pyrénées-Atlantiques dans le cadre de l'accord de collaboration	Section Coopération transfrontalière				
2.3.2	Encourager les actions dans le cadre de l'axe 1 de la convention de collaboration : Connexion et mobilité : Mobilité cyclable, Viabilité hivernale, Randonnée, connectivité numérique	DG Transports et mobilité durable				
		DG Travaux publics				
		DG Télécommunications et numérisation				
2.3.3	Promouvoir les actions prévues dans l'axe 2 de convention de coopération : gestion des risques : sécurité et chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle	DG Intérieur				

Action		Unité responsable	2025	2026	2027	2028
2.3.4	Encourager les actions dans le cadre de l'axe 3 de l'accord de collaboration : Environnement et développement durable des territoires de montagne : montagne, environnement, énergies renouvelables	DG Environnement				
		DG Développement rural				
		DG Énergie, R&D&I d'entreprise et entrepreneuriat				
2.3.5	Encourager les actions dans le cadre de l'axe 4 de l'accord de collaboration : Innovation sociale et territoriale : développement territorial, soutien aux produits locaux et biologiques et aux circuits courts, destination touristique et gastronomique, insertion et économie sociale	DG Planification, coordination, innovation et évaluation des politiques publiques				
		DG Développement rural DG Agriculture				
		DG Tourisme				
		DG Économie sociale et travail				
2.3.6	Encourager les actions dans le cadre de l'axe 5 de l'accord de collaboration : Citoyenneté et société, Culture, archives, Sport, Mémoire historique, Égalité, Jeunesse, Multilinguisme et langue basque	DG Culture				
		INDAF				
		DG Paix et cohabitation				
		INJ				
		Euskarabidea				
2.3.7	Encourager les actions dans le cadre de l'axe 6 de l'accord de collaboration : détection des obstacles transfrontaliers et des projets d'intérêt commun	Section Coopération transfrontalière				
2.3.8	Appel à candidatures pour des aides destinées à promouvoir les activités de coopération transfrontalière à l'intention des associations et des entités locales	DG Action à l'étranger				

4 Soutien à la citoyenneté transfrontalière

OBJECTIF GÉNÉRAL

Les habitants de Navarre qui vivent dans les zones transfrontalières de la Communauté forale et qui entretiennent naturellement des relations avec leurs voisins du nord sont confrontés quotidiennement aux défis qui persistent en raison de l'effet frontière. Afin de minimiser les effets de ce phénomène, des solutions efficaces aux problèmes quotidiens de la population transfrontalière sont nécessaires. L'objectif est donc de jouer un rôle actif dans la résolution des difficultés socio-économiques des personnes qui vivent des deux côtés de la frontière.

LIGNES D'ACTION

Objectif spécifique

Coopérer dans les forums et les espaces et avec tout agent ou entité qui poursuit, parmi ses objectifs, l'élimination des obstacles transfrontaliers afin d'améliorer la vie des citoyens transfrontaliers.

Action		Unité responsable	2025	2026	2027	2028
2.4.1	Collaborer à la résolution des obstacles transfrontaliers avec toutes les entités compétentes en la matière	DG Action à l'étranger				
2.4.2	Participer activement aux forums et espaces de coopération transfrontalière qui présentent un intérêt pour la Navarre et ses citoyens transfrontaliers	DG Action à l'étranger				
2.4.3	Organisation du séminaire des deux Navarre	DG Action à l'étranger				

AXE 3
NAVARRE DANS LE MONDE

Objectif

Améliorer la prise en charge et les relations avec les citoyens navarrais à l'étranger, collaborer pour qu'ils participent au projet de la Navarre, et créer une image attrayante, diversifiée et contemporaine de notre région.



Lignes d’action et mesures

1. Relations avec les citoyens navarrais à l’étranger NEXT
2. Développement de la loi sur la citoyenneté navarraise à l’étranger et aide au retour
3. Soutien aux alliances stratégiques pour la Navarre
4. Promotion de la *Marca Navarra* et de sa divulgation à l’étranger

1 Relations avec les citoyens navarrais à l'étranger NEXT

OBJECTIF GÉNÉRAL

Aider et collaborer avec les centres navarrais établis dans d'autres régions et pays et avec les maisons régionales qui agissent en Navarre, en contribuant au renforcement des collectivités et des centres navarrais, favorisant ainsi leur cohésion interne et l'efficacité de leurs actions associatives.

Promouvoir, coordonner, établir et intensifier les liens et les relations, notamment sociaux, culturels et économiques, entre la Navarre et la communauté navarraise à l'étranger, à travers la stratégie NEXT.

LIGNES D'ACTION

Objectif spécifique

Améliorer les relations avec les citoyens navarrais à l'étranger et transmettre une image attrayante, diversifiée et contemporaine de notre région.

Action		Unité responsable	2025	2026	2027	2028
3.1.1	Soutien institutionnel et économique aux maisons régionales, centres et foyers navarrais et basco-navarrais dans d'autres communautés autonomes et à l'étranger afin de promouvoir des actions de collaboration	DG Action à l'étranger				
3.1.2	Faciliter les contacts et les échanges entre les citoyens navarrais à l'étranger grâce à la « Journée des maisons et foyers navarrais »	DG Action à l'étranger				
3.1.3	Promouvoir et renforcer le sentiment d'appartenance à la Navarre chez les personnes et les communautés navarraises résidant à l'étranger en tirant parti des nouvelles technologies	DG Action à l'étranger				
3.1.4	Renforcer les liens entre la Navarre et l'Argentine à travers la rencontre des communautés navarraises en Argentine	DG Action à l'étranger				

Action		Unité responsable	2025	2026	2027	2028
3.1.5	Renforcer les liens entre la Navarre et l'Argentine à travers le programme « Écoles d'été »	DG Action à l'étranger				
3.1.6	Faciliter les contacts et les échanges entre les citoyens navarrais à l'étranger (à travers « Encuentros Next »)	DG Action à l'étranger				
3.1.7	Faciliter les contacts et les échanges avec les citoyens navarrais à l'étranger en collaboration avec des événements organisés par d'autres départements du gouvernement de Navarre à l'étranger (salons, missions commerciales, etc.)	DG Action à l'étranger				
		DG Promotion des entreprises				
		DG Tourisme				
		INTIA/ DG Développement rural				
3.1.8	Promotion de la collaboration avec les Navarrais et Navarraises qui intègrent d'autres associations à l'étranger, autres que les centres navarrais et basco-navarrais	DG Action à l'étranger				

2 Élaboration d'une loi sur la citoyenneté navarraise à l'étranger et soutien au retour

OBJECTIF GÉNÉRAL

La loi régionale sur la citoyenneté navarraise à l'étranger établit dans ses articles une série d'objectifs à développer et à promouvoir. Ainsi, l'objectif général de cet axe est le respect des dispositions de ladite norme.

De même, l'un des objectifs fondamentaux de la Direction générale de l'Action à l'étranger en matière de citoyenneté navarraise à l'étranger est de soutenir le processus de retour des migrants navarrais qui souhaitent revenir dans leur région d'origine. Des actions seront donc mises en œuvre à cette fin.

LIGNES D'ACTION

Objectif spécifique

Développer la loi sur la citoyenneté navarraise à l'étranger et faciliter l'adoption de mesures qui facilitent le retour volontaire dans la Communauté forale des Navarrais et Navarraises établis à l'étranger.

Action		Unité responsable	2025	2026	2027	2028
3.2.1	Élaboration réglementaire de la loi régionale 3/2023 du 22 février relative aux relations avec les citoyens navarrais à l'étranger. Conseil des communautés de Navarre	DG Action à l'étranger				
3.2.2	Faciliter l'accueil et le retour volontaire en Navarre par l'intermédiaire du Bureau du retour. Conseil global	DG Action à l'étranger				
3.2.3	Amélioration de la coordination entre les administrations impliquées dans le processus de retour (État, Communauté autonome et collectivités locales	DG Action à l'étranger				
3.2.4	Orientation professionnelle spécifique pour les personnes en cours de retour et leurs accompagnateurs dans ce processus	SNE – NL				

Action		Unité responsable	2025	2026	2027	2028
3.2.5	Collaboration étroite entre la stratégie NEXT, NavarraTalent et les programmes WIT, Andía et Euraxess pour une meilleure prise en charge des Navarrais désireux de revenir dans leur région	DG Promotion des entreprises				
		DG Université				
3.2.6	Aides financières pour le retour en Navarre	DG Action à l'étranger				
3.2.7	Encourager le retour dans les zones peu peuplées, conformément au Plan de lutte contre le dépeuplement de la Navarre	DG Administration locale et dépeuplement				

3 Soutien aux alliances stratégiques pour la Navarre

OBJECTIF GÉNÉRAL

Le décret régional qui fixe les compétences de la Direction générale de l'Action à l'étranger stipule que celle-ci est chargée de la planification, de la coordination et de la promotion des relations extérieures de la Navarre, en collaboration avec d'autres départements du gouvernement de Navarre. De même, cette norme stipule que la Direction générale de l'Action à l'étranger coordonnera avec les différentes unités organiques de l'administration de la Communauté forale l'établissement de conventions, d'accords et de protocoles avec des organismes nationaux et internationaux permettant de renforcer la projection de la Navarre à l'étranger.

Par conséquent, l'objectif du Plan d'Action à l'Étranger est de promouvoir la diplomatie institutionnelle en participant à des organes ou en encourageant la conclusion d'accords de collaboration avec d'autres institutions nationales et internationales qui peuvent être stratégiques pour la Navarre, ainsi qu'en soutenant d'autres entités afin qu'elles concluent des alliances dans leurs domaines d'action.

LIGNES D'ACTION

Objectif spécifique

Collaboration à la mise en place de nouvelles alliances stratégiques nationales et internationales pour la Navarre et ses citoyens.

Action		Unité responsable	2025	2026	2027	2028
3.3.1	Collaboration avec la préfecture de Yamaguchi dans le cadre de la Charte de jumelage	DG Action à l'étranger				
3.3.2	Soutien aux jumelages internationaux entre les villes et villages de Navarre	DG Action à l'étranger				
3.3.3	Participation active à la Conférence sur les questions relatives à l'Union européenne. CARUE	DG Action à l'étranger				
3.3.4	Participation active à l'Alliance des régions européennes du secteur de l'automobile.	DG Action à l'étranger				
3.3.5	Promotion de la création d'une macrorégion avec les régions appartenant à l'espace atlantique	DG Action à l'étranger				

Action		Unité responsable	2025	2026	2027	2028
3.3.6	Collaboration avec le Pays basque, dans le cadre du protocole signé, pour la coopération dans les domaines économique, social, culturel, administratif, technologique et des infrastructures	DG Action à l'étranger				
3.3.7	Convention Hiruko Ituna, avec le gouvernement basque et l'Office public de la langue basque d'Iparralde	Euskarabidea				
3.3.8	Participation au Conseil général des citoyens espagnols à l'étranger	DG Action à l'étranger				

4 Promotion de la *Marca Navarra* et divulgation à l'étranger

OBJECTIF GÉNÉRAL

La promotion de l'image de la Navarre, avec sa promotion et sa divulgation à l'étranger, est l'une des compétences attribuées par le DF dans son article 18, paragraphe h) : promotion de l'image de la Navarre avec sa promotion et sa divulgation à l'étranger.

Le plan vise à établir et à renforcer une image de marque qui promeut la Navarre à l'étranger comme une région innovante, cohésive, solidaire et socialement avancée, une image attractive pour les partenaires étrangers et qui suscite un sentiment d'appartenance chez les Navarrais et les Navarraises.

LIGNES D'ACTION

Objectif spécifique

Promotion de l'image de la Navarre à travers sa promotion et sa projection à l'étranger.

Action		Unité responsable	2025	2026	2027	2028
3.4.1	Diffusion de l'identité de la Navarre à l'étranger	DG Action à l'étranger				
3.4.2	Positionnement de la Navarre à l'étranger grâce au plan *Marca Navarra*	DG Communication et projection institutionnelle				
3.4.3	Positionnement de la Navarre à l'étranger grâce aux missions commerciales programmées dans le cadre du Plan international de la Navarre	DG Promotion des entreprises				
3.4.4	Positionnement de la Navarre à l'étranger en tirant parti des salons et événements touristiques nationaux et internationaux	DG Tourisme				
3.4.5	Positionnement de la Navarre à l'étranger à travers les salons et événements organisés par INTIA « Reyno Gourmet »	INTIA / DG Développement rural				
3.4.6	Positionnement de la Navarre à l'étranger à travers les actions de coopération au développement	DG Protection sociale et coopération au développement				

Action		Unité responsable	2025	2026	2027	2028
3.4.7	Positionnement innovant de la Navarre à l'étranger grâce aux actions de recherche menées par l'administration et les agents exécutifs de R&D&I	DG Innovation				
3.4.8	Positionnement de la Navarre à l'étranger, à travers des salons et des événements de présentation du système universitaire navarrais	DG Université				

06. GOUVERNANCE ET SUIVI

L'élaboration du IIe PAEX 2025-2028 et sa mise en œuvre impliquent la mise en place de mécanismes de gouvernance et la révision du suivi des actions.

La coordination sera assurée par l'équipe de la Direction générale de l'Action à l'étranger, en collaboration avec les autres départements du gouvernement de Navarre concernés, et sera composée du titulaire de la Direction générale de l'Action à l'étranger, du directeur du service du Bureau des projets européens, du directeur du service de la coopération interrégionale et de la citoyenneté étrangère et du chef de l'unité d'assistance du Bureau permanent de Navarre auprès de l'UE.



Le résultat opérationnel de ce processus d'évaluation sera un rapport spécifique axé sur les points suivants :

- Aspects relatifs au fonctionnement du II^{e} PAEX 2025-2028 et des services qui y sont rattachés.
- Degré de respect des indicateurs dans ses trois axes d'action.
- Évaluation de l'impact généré.
- Aspects à améliorer et révision/modifications du contenu.

07. INDICATEURS

Une série d'indicateurs ont été proposés pour chacun des trois axes du Plan, afin de permettre à toutes les personnes et entités impliquées dans son suivi d'évaluer et de garantir l'adéquation entre les objectifs, les instruments et les programmes mis en œuvre, d'apprécier les résultats obtenus et de définir les mesures nécessaires pour assurer leur réalisation.

La collecte des indicateurs sera effectuée à la fin de chacune des quatre années par une équipe dirigée par le directeur général de l'Action à l'étranger et composée des membres de la gouvernance du plan décrits ci-dessus ; ceux-ci pourront également bénéficier d'une assistance technique externe spécialisée, pour laquelle une ligne budgétaire spécifique sera prévue dans le budget annuel de la direction générale. En 2025, cette ligne s'élève à 20 000 euros.

En outre, entre le 1er octobre 2028 et le 31 mars 2029, une évaluation complète de la mise en œuvre du plan et des résultats obtenus sera réalisée, en les comparant aux objectifs initiaux.

Les indicateurs proposés pour chacun des axes sont les suivants :



DOMAINE D'ACTION : LA NAVARRE EN EUROPE	
DIAGNOSTIC (causes, problèmes, conséquences)	POPULATION CIBLE
Nous nous trouvons dans un contexte international changeant et incertain, de plus en plus complexe et agité, où même certains États membres de l'UE tiennent des discours très peu constructifs sur l'Union	Tous les citoyens de Navarre
Le nouveau mandat de la Commission européenne et du Parlement européen (2024-2029), ainsi que celui du Comité européen des régions (2025-2030) s'accompagnent de la mise en place de nouvelles orientations politiques qui doivent être étudiées et prises en compte afin d'aligner les intérêts de la Navarre sur celles-ci, afin d'en faire bénéficier notre communauté et ses acteurs	Les institutions publiques et les acteurs socio-économiques de Navarre

OBJECTIFS GÉNÉRAUX/STRATÉGIQUES	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	INDICATEURS
Renforcer la présence de la Navarre, avec sa propre voix, au sein de l'Union européenne, en collaboration avec d'autres départements du gouvernement de Navarre et d'autres entités Accroître la connaissance de l'Europe sur la Navarre et impliquer les citoyens	1. Représenter de manière adéquate la Navarre au sein des institutions et des réseaux européens	Participations avec des contenus sur la Navarre au Comité européen des régions, à la REPER, à la CRPM, à l'ERRIN et à la NLPD
	2. Diffuser des informations, des programmes, des opportunités et des événements de l'UE	* Événements organisés ou financés sur les politiques et stratégies de l'UE * Personnes participant à des événements inclus dans le plan de communication du point d'information Europe Direct * Newsletters contenant des informations intéressantes sur les appels à candidatures et les réseaux, des études de cas, des interviews, etc. * Actions de diffusion de la charte des services fournis par l'OPE aux acteurs économiques et sociaux et aux citoyens
	3. Former sur l'Union européenne, ses politiques et ses institutions	Personnes formées dans le cadre de cours et d'ateliers sur les programmes de financement et les outils d'élaboration et de gestion de projets européens
	4. Encourager la participation de la Navarre à des projets européens	* Personnes embauchées par des entreprises et des entités à but non lucratif pour la gestion de projets européens * Personnes participant à des rencontres de réseautage entre gestionnaires de projets européens et transfrontaliers * Entreprises et agents SINAI bénéficiaires d'aides pour participer à des projets européens * Axe d'internationalisation dans le Plan pour la science, la technologie et l'innovation
	5. Coordonner la participation du gouvernement de Navarre à des projets européens	* Cartes des opportunités de financement européen élaborées pour les directions générales du gouvernement régional * Projets européens approuvés avec la participation directe du gouvernement de Navarre
	6. Promouvoir la participation active des entités navarraises à Bruxelles	* Entreprises et clusters se rendant à Bruxelles pour participer à des événements organisés par la Commission, ses agences ou des partenariats * Les unités du gouvernement de Navarre font connaître leurs activités lors des Semaines européennes à Bruxelles
	7. Encourager le sentiment européen chez les citoyens navarrais	* Participants aux événements de la Semaine de l'Europe et aux prix du cinéma européen. * Enfants et jeunes participant à des événements pro-européens organisés par les écoles ambassadrices et le programme *Back to School*
	8. Promouvoir la présence de la Navarre en Europe et de l'Europe en Navarre	Projets européens menés par la Navarre dans des domaines d'intérêt stratégique tels que l'économie circulaire, l'économie sociale, la transition énergétique, etc.

ZONE D'ACTION : NAVARRE TRANSFRONTALIÈRE	
DIAGNOSTIC (causes, problèmes, conséquences)	POPULATION CIBLE
La situation frontalière de la Navarre peut, a priori, constituer un obstacle pour les entreprises, les habitants et les entités transfrontalières dans les domaines économique, culturel, linguistique, de la mobilité, etc. Cependant, la situation transfrontalière est également une opportunité de collaboration et d'enrichissement mutuel pour les régions des deux côtés de la frontière. Il convient donc de tirer parti de la situation privilégiée de la Navarre au profit de la Communauté forale dans son ensemble	Population, entités, entreprises transfrontalières.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX/STRATÉGIQUES	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	INDICATEURS
Exploiter tout le potentiel de la collaboration territoriale européenne en tirant parti de la situation géographique privilégiée de la Navarre Imprimer sa propre marque dans les forums et les espaces dont la Navarre fait partie, en particulier pendant les présidences de l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine-Euskadi-Navarre (2024-2026) et de la Communauté de Travail des Pyrénées CTP (2025-2027). Soutenir les citoyens transfrontaliers	1- Participation active à l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine-Pays basque-Navarre	· Participation aux comités exécutifs et aux assemblées de l'Eurorégion · Participation à des événements de l'Eurorégion · Projets de coopération transfrontalière instruits (appels à projets) · Projets présentés par des entités navarraises (appels à projets)
	2- Participer activement à la Communauté de Travail des Pyrénées	· Participation aux comités exécutifs et aux assemblées de la Communauté de Travail des Pyrénées · Participation aux groupes de travail de la Communauté de Travail des Pyrénées · Actions de dynamisation pour la participation d'entités navarraises à des projets POCTEFA · Participation aux réunions et comités POCTEFA · Projets POCTEFA. Entités navarraises candidates · Projets POCTEFA. Entités navarraises bénéficiaires
	3- Convention avec le département des Pyrénées-Atlantiques. Renforcer la coopération entre le gouvernement de Navarre et le département des Pyrénées-Atlantiques	· Participation à des actions de coordination inter-administrative · Demandeurs d'aides pour la coopération transfrontalière entre la Navarre et les Pyrénées Atlantiques · Entités bénéficiaires d'aides à la coopération transfrontalière entre la Navarre et les Pyrénées Atlantiques ·
	4- Soutien à la citoyenneté transfrontalière de Navarre	· Participation à des forums de coopération transfrontalière

DOMAINE D'ACTION : NAVARRE DANS LE MONDE	
DIAGNOSTIC (causes, problèmes, conséquences)	POPULATION CIBLE
Les citoyens navarrais à l'étranger sont dispersés dans le monde entier. Il est essentiel de maintenir les relations avec cette partie de la société navarraise afin qu'ils conservent leur lien avec la Navarre, qu'ils collaborent depuis l'étranger au projet de la Navarre et qu'ils puissent facilement revenir s'ils le souhaitent	Citoyens navarrais résidant dans les communautés autonomes et à l'étranger
Dans un monde globalisé, il est nécessaire que la Navarre se positionne dans le contexte européen et international pour assurer son développement économique, social et culturel. Il convient de mettre en place des mécanismes permettant à la Navarre d'être présente dans les forums d'intérêt afin de garantir son progrès	

OBJECTIFS GÉNÉRAUX/STRATÉGIQUES	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	INDICATEURS
Promouvoir, coordonner, établir et intensifier les liens et les relations sociales, culturelles et économiques entre la Navarre et les citoyens navarrais résidant à l'étranger Promotion de la Navarre à l'étranger. Promotion de son image Imprimer sa propre marque dans les forums et les espaces dont la Navarre fait partie, en particulier pendant les présidences de l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine-Euskadi-Navarre (2024-2026) et de la Communauté de Travail des Pyrénées CTP (2025-2027). Soutenir les citoyens transfrontaliers	Améliorer les relations avec les citoyens navarrais à l'étranger grâce à la stratégie Next. Transmettre une image attrayante, diversifiée et contemporaine de la Navarre	· Personnes inscrites dans la base de données des citoyens navarrais à l'étranger · Abonnés sur les réseaux sociaux Next · Associations de Navarrais et Navarraises à l'étranger bénéficiaires d'aides · Rencontres et événements organisés avec les citoyens navarrais à l'étranger · Personnes navarraises résidant à l'étranger collaborant au projet de Navarre
	Développement de la loi sur la citoyenneté navarraise à l'étranger. Faciliter le retour volontaire dans la Communauté forale des Navarrais et Navarraises vivant à l'étranger	· Services fournis par le Bureau du retour · Personnes ayant demandé des aides au retour · Actions menées pour améliorer la coordination inter-administrative afin de faciliter le retour
	Collaboration à la mise en place de nouvelles alliances stratégiques nationales et internationales pour la Navarre et ses citoyens	· Collaborations avec la préfecture de Yamaguchi · Participation à des forums européens pour la promotion de nouveaux partenariats stratégiques · Collaborations coopératives avec d'autres entités de l'État
	Promotion de l'image de la Navarre à travers sa promotion et sa projection à l'étranger	· Actions du plan *Marca Navarra* pour le positionnement de la Communauté forale à l'étranger · Missions commerciales réalisées dans le cadre du Plan international de Navarre · Salons et événements touristiques internationaux organisés par la Direction Générale du Tourisme et l'INTIA · Actions de coopération au développement organisées par la Direction Générale de la Coopération au Développement

08. BUDGET

Le coût total estimé pour la mise en œuvre du IIe Plan d'Action à l'Étranger de Navarre - Kanpo Ekintzaren Plana a été calculé sur la base de la capacité budgétaire estimée par les différentes directions générales et organismes autonomes impliqués dans sa mise en œuvre pour la période 2025-2028.

Le montant total estimé pour le Plan est de 9 935 106,89 € pour l'année 2025, ce qui représente une estimation pour la période 2025-2028 de 34 283 252,73 € et se compose de postes budgétaires répartis en trois sections :

1. Budget de la Direction générale de l'Action à l'étranger pour la période.
2. Budget correspondant aux projets européens déjà approuvés auxquels participent, en tant que coordinateurs ou partenaires, différentes directions générales du gouvernement de Navarre.
3. Postes budgétaires des budgets d'autres directions générales, dont le contenu est lié à l'action à l'étranger du gouvernement et qui ont été consignées à travers des actions concrètes dans le chapitre 5 du plan.



IIe Plan d'Action à l'Étranger de **Navarre**
Nafarroa kanpo ekintzaren plana **2025 - 2028**



Gobierno de Navarra
Departamento de Memoria y Convivencia, Acción Exterior y Euskera

Nafarroako Gobernua
Memoria eta Bizikidetzako, Kanpo Ekintzako eta Euskarako Departamentua

Dirección General de Acción Exterior
Kanpo Ekintzaren Zuzendaritza Nagusia